

ski-doo

GUIDE DU
CONDUCTEUR

2000

484 100 016

Série ZX

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* en motoneige et sur les étiquettes du véhicule pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité* en motoneige devraient demeurer dans la motoneige en tout temps.



BOMBARDIER
Produits récréatifs
Service après-vente
Valcourt (Québec)
Canada J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER®
FORMULA*

SKANDIC*
SKI-DOO®

TUNDRA*
CK3*

Imprimé au Canada (Mmo2000-003f.fm CH)

*Marques de commerce de Bombardier Inc.

©1999 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

GUIDE DU CONDUCTEUR SKI-DOO 2000

Ce guide concerne les modèles suivants de la série ZX:

Formula Z 600

Formula Z 700

Formula Deluxe 600

Formula Deluxe 700

Grand Touring 600

MX Z 500

MX Z 600

MX Z 700

MX Z 700 Édition millénium

Summit 600

Summit 700

Summit 700 Édition millénium

Summit 700 H.M.

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation SKI-DOO* approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Numéro de concessionnaire	Numéro de modèle du véhicule	Numéro de série du véhicule
		
000000000 00-000000	00000	0000/00/00
PRÉNOM NOM RUE VILLE (PROVINCE) CODE POSTAL PAYS		
Propriétaire	Service par excellence / Excellence in Service ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE / WARRANTY REGISTRATION	
A00K04A	Date d'expiration (Année/mois/jour)	

CARTE DE GARANTIE

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

AVIS

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Ce guide fait usage des symboles suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Il est entendu que ceci est une traduction et que la version anglaise devra prévaloir.

TABLE DES MATIÈRES

△ MESURES DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2000	9
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2000	11
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	13
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	15
CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO	15
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	16
Emplacement du numéro d'identification du véhicule	16
Emplacement du numéro de série du moteur	17
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE	18
COMMANDES	22
1) Manette d'accélérateur	23
2) Manette de frein.....	23
3) Bouton du frein de stationnement	23
4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/ frein de stationnement (rouge).....	24
5) Levier de changement de vitesse	25
6) Interrupteur d'allumage	26
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit	27
8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique	29
9) Interrupteur d'arrêt du moteur	30
10) Commutateur d'éclairage	31
11) Lampe témoin du feu de route (bleue).....	31
12) Poignée du démarreur à rappel	31
13) Levier d'étrangleur	32
14) Indicateur de vitesse	32
15) Totalisateur général	32
16) Totalisateur journalier	32
17) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier	33
18) Tachymètre	34
19) Indicateur de température.....	35
20) Voyant de surchauffe du moteur (rouge).....	35

21) Bouchon du réservoir de carburant/ indicateur de niveau de carburant	36
22) Indicateur de niveau de carburant électrique	37
23) Interrupteur des poignées chauffantes	37
24) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	38
25) Raccord de visière électrique	39
26) Attaches du capot	40
27) Rétroviseurs réglables	41
Grilles de capot	41
Dossier réglable	43
Interrupteur des poignées chauffantes du passager arrière	44
Compartiment de rangement.....	44
Trousse d'outils.....	45
Fusibles	46
Support de bougies de rechange	47
Support de courroie d'entraînement de rechange	48
Poignées de levage avant et pare-chocs avant	49
CARBURANT ET HUILE	50
Type de carburant recommandé	50
Type d'huile recommandée	51
MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL	52
RODAGE.....	53
Moteur	53
Courroie	53
Révision-10 heures	53
AVANT DE DÉMARRER	54
Vérification à effectuer.....	54
DÉMARRAGE	55
Démarrage initial à froid	55
Démarrage à chaud	56
Démarrage d'urgence	56
RÉGLAGES DE LA SUSPENSION	59
Généralités.....	60
Comment régler la suspension	61
TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES	82
Utilisation en neige profonde	82
TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN.....	83

NIVEAU DES LIQUIDES	85
Système de freinage	85
Niveau d'huile du carter de chaîne/boîte de vitesse	85
Système d'injection d'huile	86
Système de refroidissement	88
ENTRETIEN	89
Dépose et installation du garde-courroie	89
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	91
Tension de la chaîne d'entraînement	96
Réglage de la poulie motrice TRA	96
État de la courroie d'entraînement	100
État du frein	100
Réglage du frein	100
État de la suspension arrière	100
État de la courroie d'arrêt de la suspension	100
État de la chenille	101
Tension et alignement de la chenille	101
Direction et mécanisme de suspension avant	105
Usure et état des skis et des lisses	105
Système d'échappement	106
Nettoyage du filtre à air	106
Nécessaire de haute altitude	108
Visée du faisceau du phare	109
Remplacement des ampoules	109
Composants chromés des modèles édition millénium	112
REMISAGE	112
DIAGNOSTIC DES PANNES	113
FICHE TECHNIQUE	116
AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES	119
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	120

⚠ MESURES DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants:

- ⚠ Dans le cas des modèles munis d'un frein de stationnement, toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ⚠ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ⚠ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé. Il est à noter que seuls les modèles à démarreur électrique sont munis d'une clé de contact.
- ⚠ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge, tel que sans courroie d'entraînement ou la chenille n'étant pas en contact avec le sol, peut être dangereux.
- ⚠ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ⚠ Toujours maintenir la motoneige en parfait état.
- ⚠ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ⚠ Modèles à démarrage électrique: Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ⚠ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ⚠ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de réglage, de lubrification et d'entretien.
- ⚠ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- ⚠ La performance de ce véhicule peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.

- ⚠ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges SKI-DOO.
- ⚠ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.
- ⚠ Ne pas installer de crampons sur la chenille.
- ⚠ Modèles à marche arrière: Ces motoneiges peuvent circuler rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer le frein avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis appuyer sur le bouton de marche arrière. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2000

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. ("Bombardier"), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 2000 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante ou;

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} mars de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 2000 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le "Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 2000";
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;

- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 MOTONEIGES
 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
 VALCOURT QUÉBEC JOE 2LO
 CANADA

BOMBARDIER
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 MOTONEIGES
 Janvier 1999

Tél.: (450) 532-5000

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2000

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. ("Bombardier"), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 2000 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante ou;

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} mars de l'année suivante.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 2000 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

4. EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'œuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le "Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 2000";
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Chaque motoneige SKI-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
MOTONEIGES
SERVICE APRÈS-VENTE INTERNATIONAL
VALCOURT QUÉBEC JOE 2LO
CANADA
Tél.: (450) 532-5000

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
MOTONEIGES
Janvier 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour 2 raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R: *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: *Votre concessionnaire autorisé et Bombardier sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges SKI-DOO.

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE



CANADA

BOMBARDIER

Produits récréatifs

726, rue St-Joseph
Valcourt, (Québec)
JOE 2L0
Téléphone: (450) 532-5000
Télécopieur: (450) 532-5077



ÉTATS-UNIS

BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035, Wausau, WI
54402-8035 USA
Téléphone: (715) 848-4957
Télécopieur: (715) 848-4978

AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives à l'assistance à la clientèle, veuillez communiquer avec votre distributeur. Le concessionnaire de votre région peut vous fournir tous les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

Canada et États-Unis seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

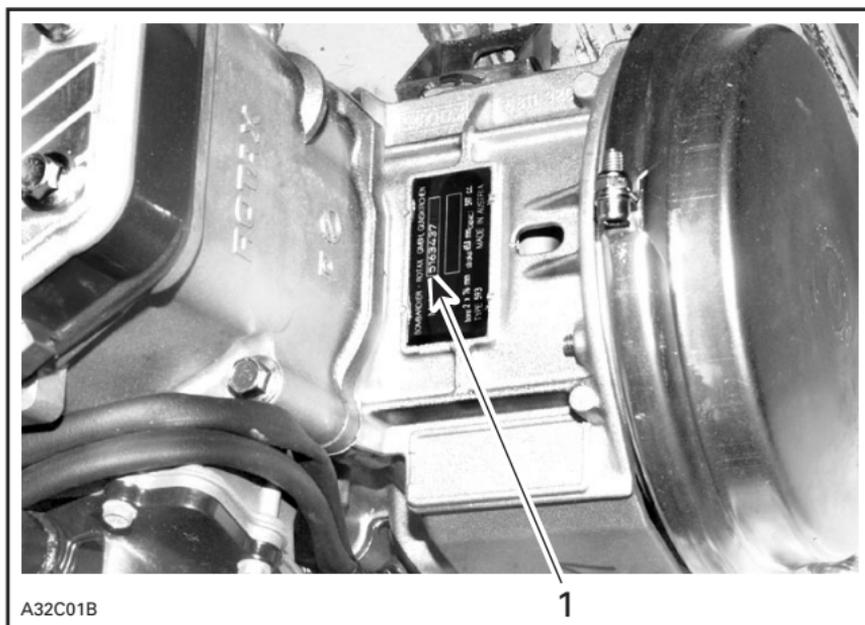
Emplacement du numéro d'identification du véhicule



TYPIQUE

1. Numéro d'identification du véhicule

Emplacement du numéro de série du moteur

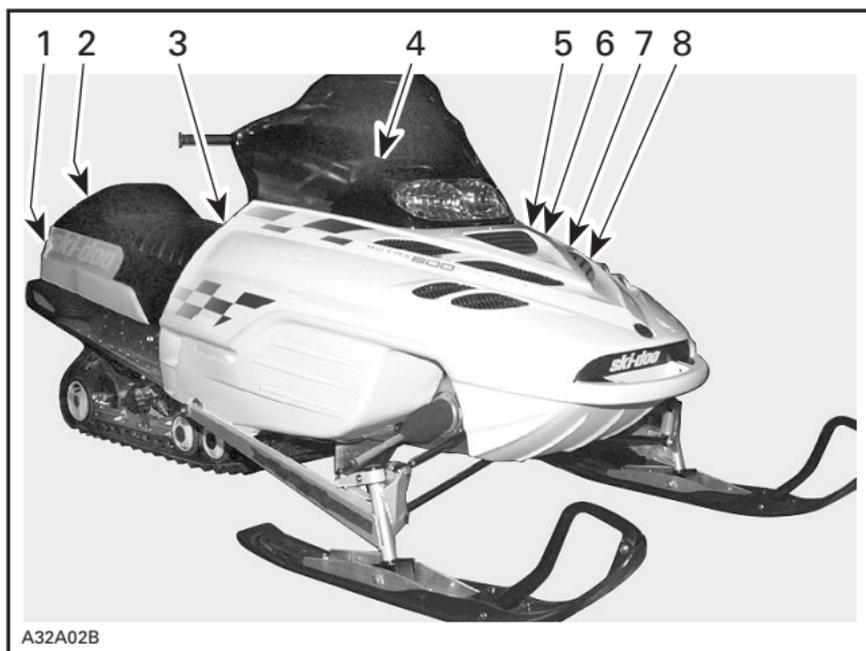


TYPIQUE

1. Numéro de série du moteur

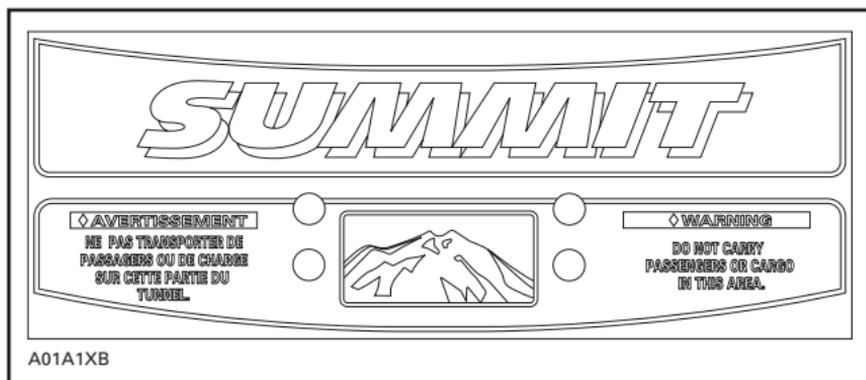
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Prrière de lire soigneusement les instructions avant de faire fonctionner la motoneige.



EMPLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Instruction 1



TYPIQUE — MODÈLES SUMMIT

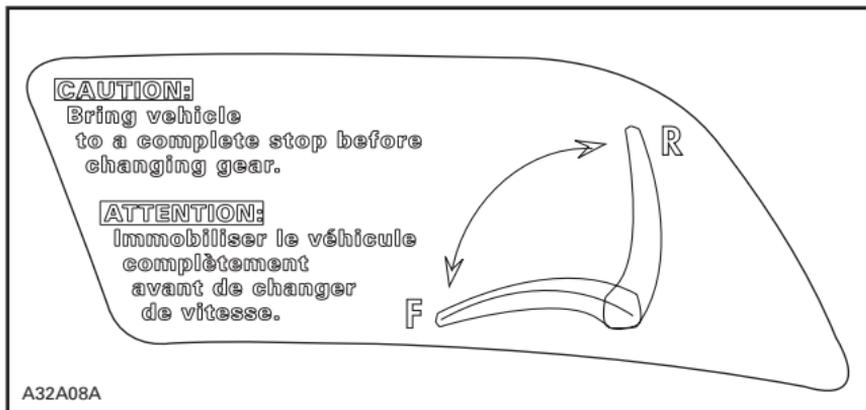
Instruction 2



A01A1ZD

TOUS LES MODÈLES

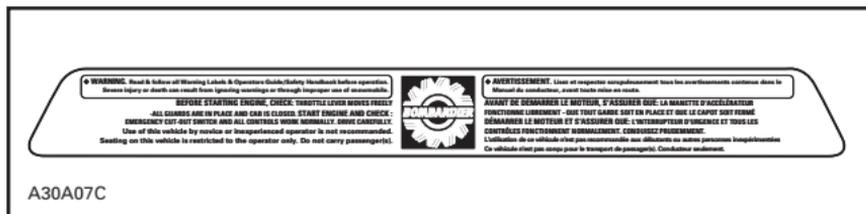
Instruction 3



A32A08A

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES MUNIS D'UNE MARCHÉ ARRIÈRE

Instruction 4



A30A07C

MODÈLES À UN PASSAGER

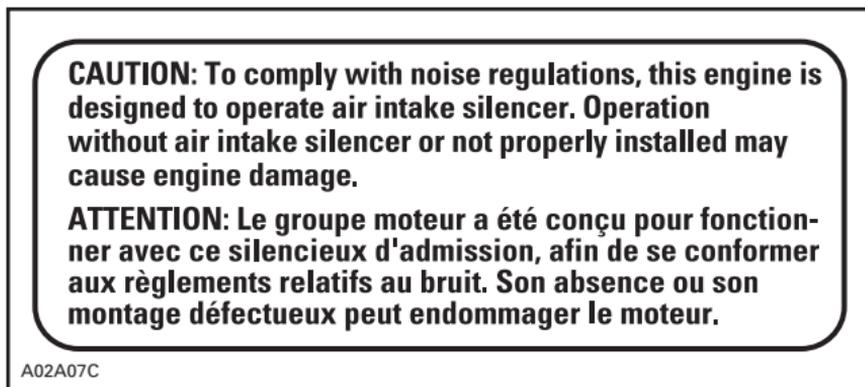
Instruction 4



A01A29A

MODÈLES À DEUX PASSAGERS

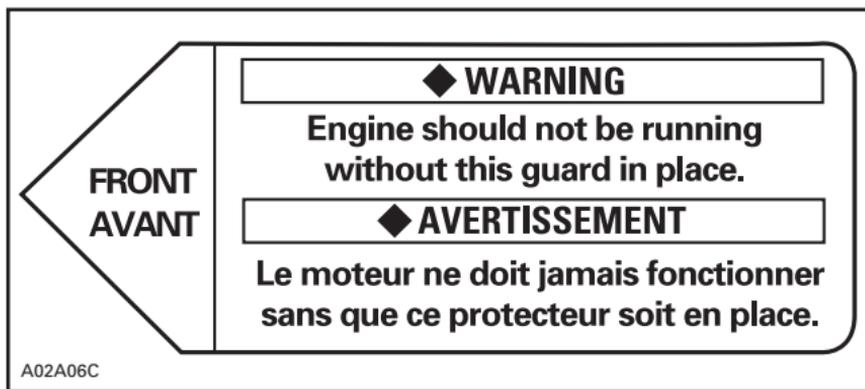
Instruction 5



A02A07C

TOUS LES MODÈLES

Instruction 6



A02A06C

TOUS LES MODÈLES

Instruction 7



A01A24D

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

Instruction 8

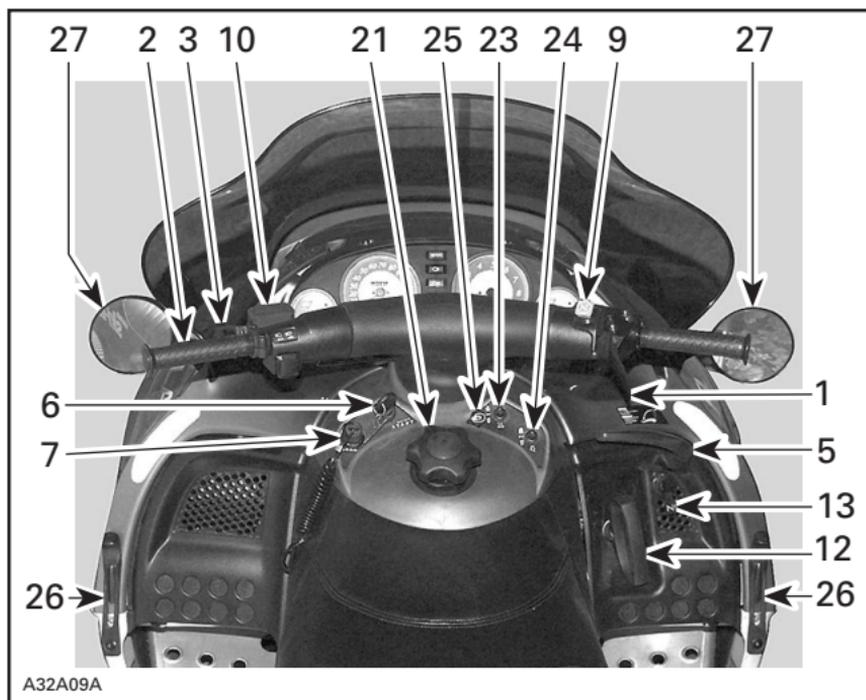
SUSPENSION ADJUSTMENT CHART/TABLEAU DES RÉGLAGES DE LA SUSPENSION				
FRONT SUSPENSION (SKI)/SUSPENSION AVANT (SKI)				
NOT APPLICABLE				
SANS OBJET				
REAR SUSPENSION/SUSPENSION ARRIÈRE				
ADJUST ACCORDING TO LOAD/RÉGLER SELON LA CHARGE				
(LB)	LOAD CHARGE	(kg)	REAR SPRING RESSORT ARRIÈRE	
up to 125	jusqu'à 57	1		
125 to 150	57 à 68	2		
150 to 175	68 à 79	3		
175 to 200	79 à 91	4		
				NOT APPLICABLE
				SANS OBJET
FOR LOADS EXCEEDING RANGE SHOWN ABOVE, CONSULT YOUR DEALER.				
SI LES CHARGES EXCÈDENT LES PLAGES MONTRÉES CI-HAUT, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.				
				418 0017 01

A01A25D

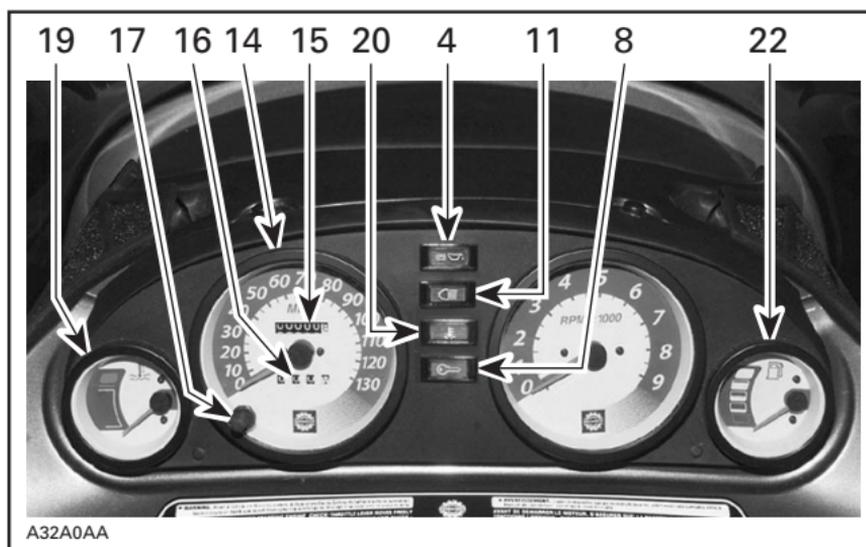
TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

COMMANDES

REMARQUE: Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.



TYPIQUE



TYPIQUE

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive du frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de puissance de freinage et/ou un incendie.

3) Bouton du frein de stationnement

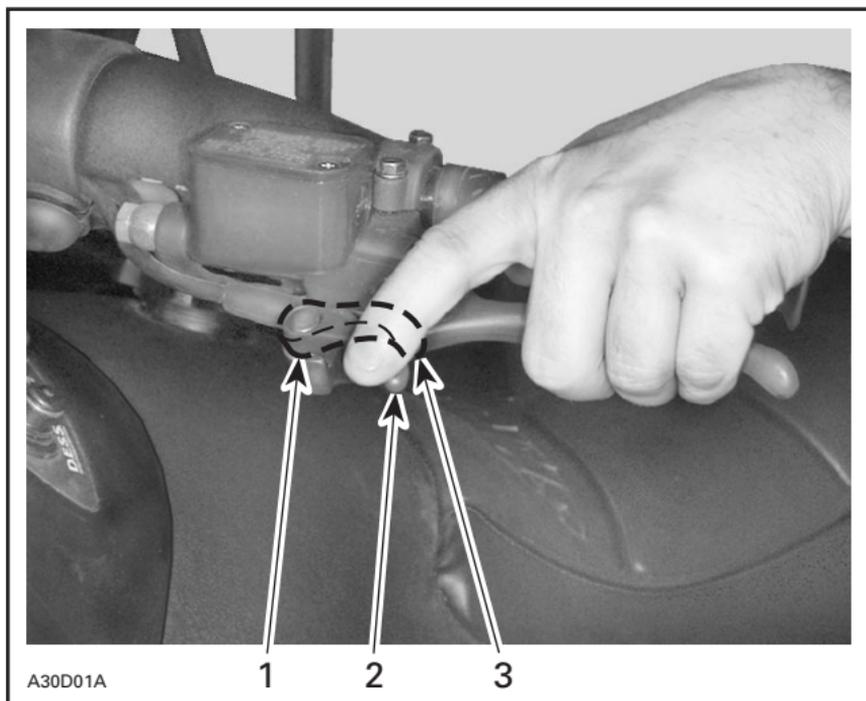
Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement s'allume afin de ne pas l'oublier.

ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.

Pour verrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. Lorsque la manette est à demi comprimée, le frein est serré à fond.

Pour déverrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



A30D01A

1. *Levier de verrouillage*
2. «OFF»
3. «ON»

4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/ frein de stationnement (rouge)

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas ou lorsque le frein de stationnement est serré (tandis que le moteur est en marche). Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible.

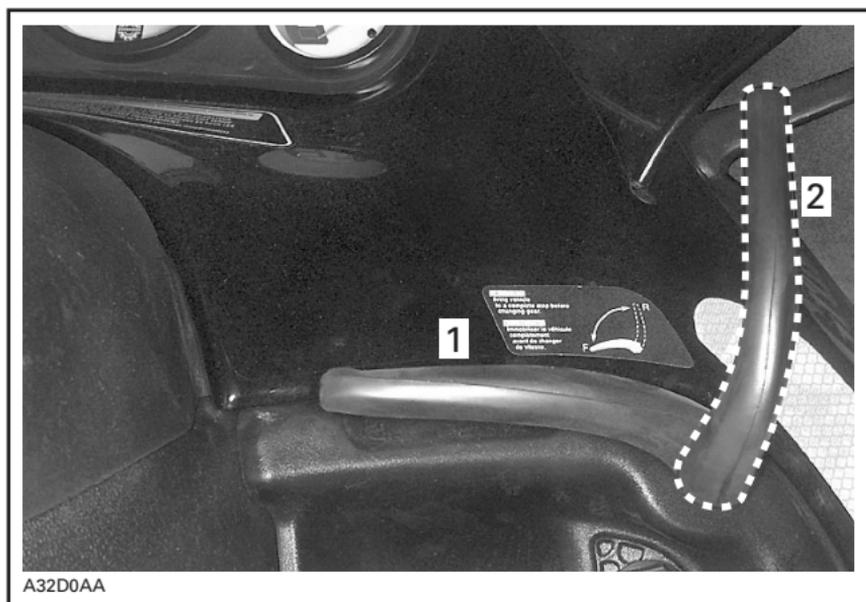
5) Levier de changement de vitesse

Lorsque le moteur est en marche, un avertisseur se fera entendre si le levier de changement de vitesse est à la position MARCHE ARRÈRE.

Il s'agit d'un levier à 2 positions:

Déplacer le levier vers la gauche: **Marche avant**.

Déplacer le levier vers la droite: **Marche arrière**.



1. Marche avant
2. Marche arrière

Processus de changement de vitesse

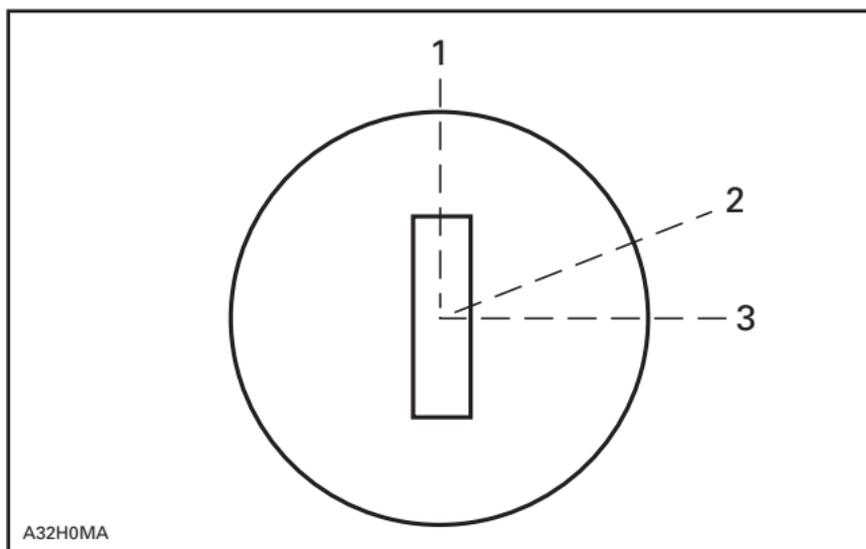
Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis réessayer.

6) Interrupteur d'allumage

Modèles à démarreur électrique seulement

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



1. ARRÊT
2. MARCHE
3. DÉMARRAGE

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.

ATTENTION: Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 15 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

REMARQUE: Au besoin, il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé **Fusible du système de démarrage**.

7) Interrupteur du cordon coupe-circuit

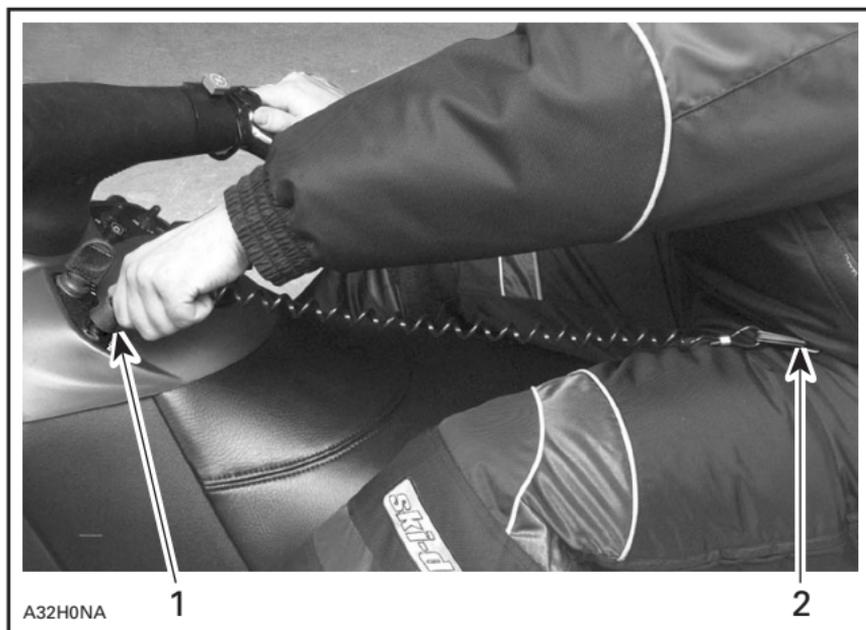
Généralités

Les phares sont toujours allumés lorsque le moteur est en marche.

Certains modèles ne sont pas munis d'une clé de contact, le système de cordon coupe-circuit coupe le moteur si le conducteur tombe accidentellement de la motoneige. Le **système de sécurité à encodage numérique** remplit le même rôle que la clé.

Fonctionnement

Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

1. Enfoncer sur son réceptacle
2. Attacher à l'oeillet

Pour arrêter le moteur, retirer complètement le capuchon de son réceptacle.



Description du système de sécurité à encodage numérique

Ceci est un système antidémarrage qui prévient le vol de la motoneige. Programmé par le concessionnaire, le cordon coupe-circuit offert avec cette motoneige est le seul à permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn. Si un cordon coupe-circuit mal programmé est utilisé, le moteur ne pourra atteindre la vitesse d'embrayage nécessaire pour déplacer la motoneige.

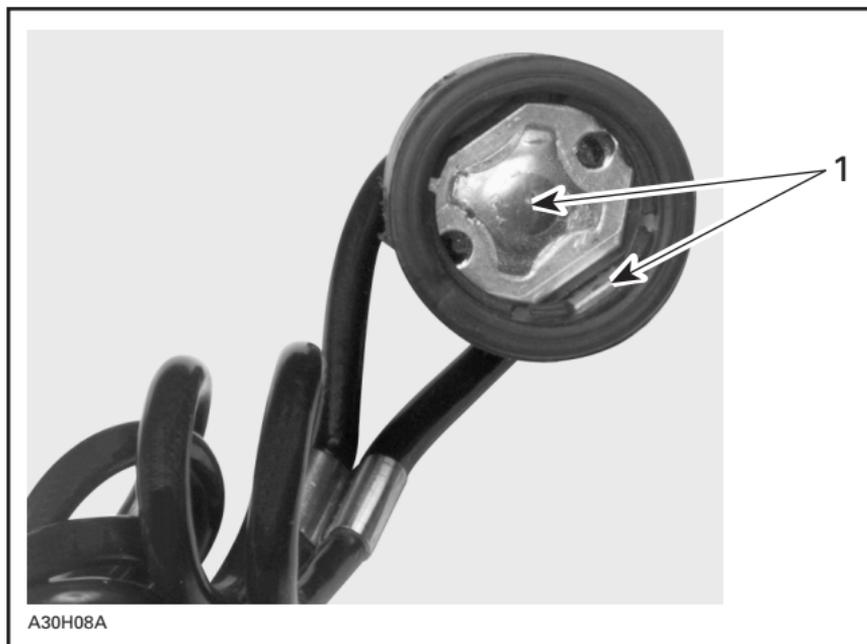
Cordons coupe-circuit supplémentaires

Il est recommandé d'acheter des cordons coupe-circuit supplémentaires d'un concessionnaire autorisé.

Codes lumineux de la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique

Si la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique clignote toutes les 3 secondes, cela signifie qu'un mauvais branchement a été détecté. La motoneige ne peut être utilisée.

Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, retirer d'abord le cordon coupe-circuit pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de saleté ou de neige. Réinstaller le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si la lampe témoin clignote toujours à un intervalle de 3 secondes, consulter un concessionnaire autorisé.



1. Aucune trace de saleté ou de neige

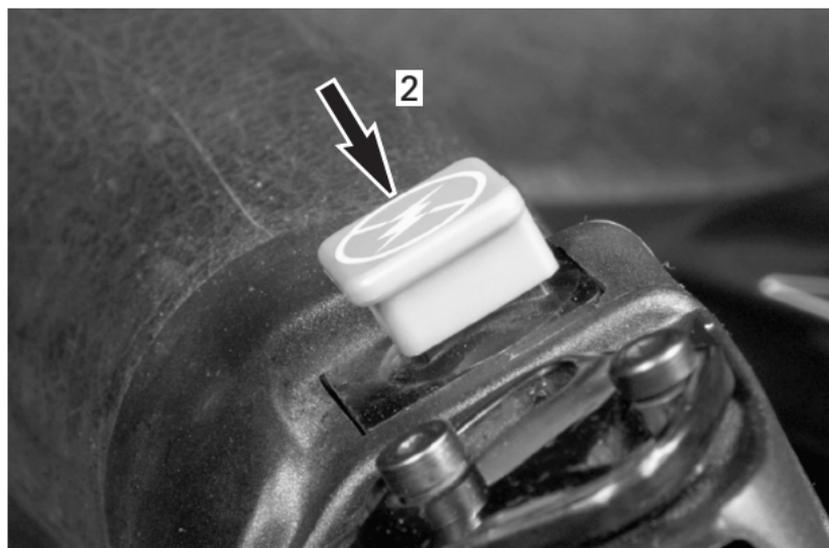
Si les clignotements de la lampe témoin se font rapidement, cela signifie qu'un cordon coupe-circuit mal programmé est installé. La motoneige ne peut être utilisée.

8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique

Cette lampe s'allumera afin de confirmer le fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

9) Interrupteur d'arrêt du moteur

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



A30E03A

TYPIQUE

1. MARCHÉ

2. ARRÊT

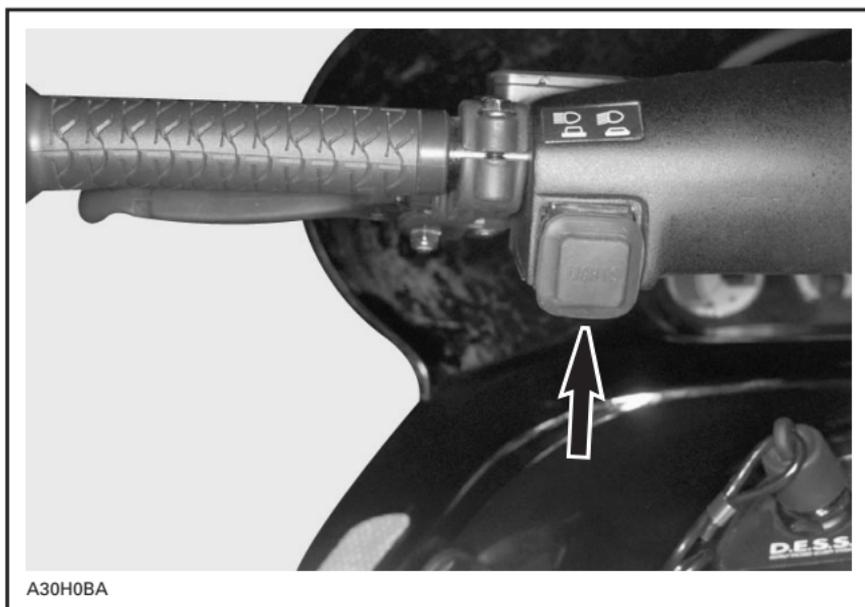
Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

10) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement. Il est à noter que les phares sont toujours allumés lorsque le moteur est en marche.



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

11) Lampe témoin du feu de route (bleue)

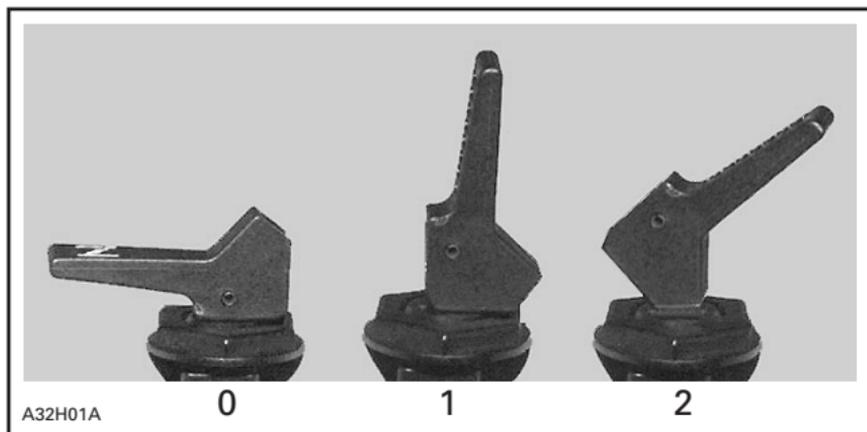
S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

12) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rembobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

13) Levier d'étrangleur

Ce levier à 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



- 0. «OFF»
- 1. Position 1
- 2. Position 2

Consulter la section DÉMARRAGE pour de plus amples renseignements.

14) Indicateur de vitesse

Ces véhicules sont équipés d'un indicateur de vitesse gradué en kilomètres ou en milles, selon le pays auquel ils sont destinés.

Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles par heure.

15) Totalisateur général

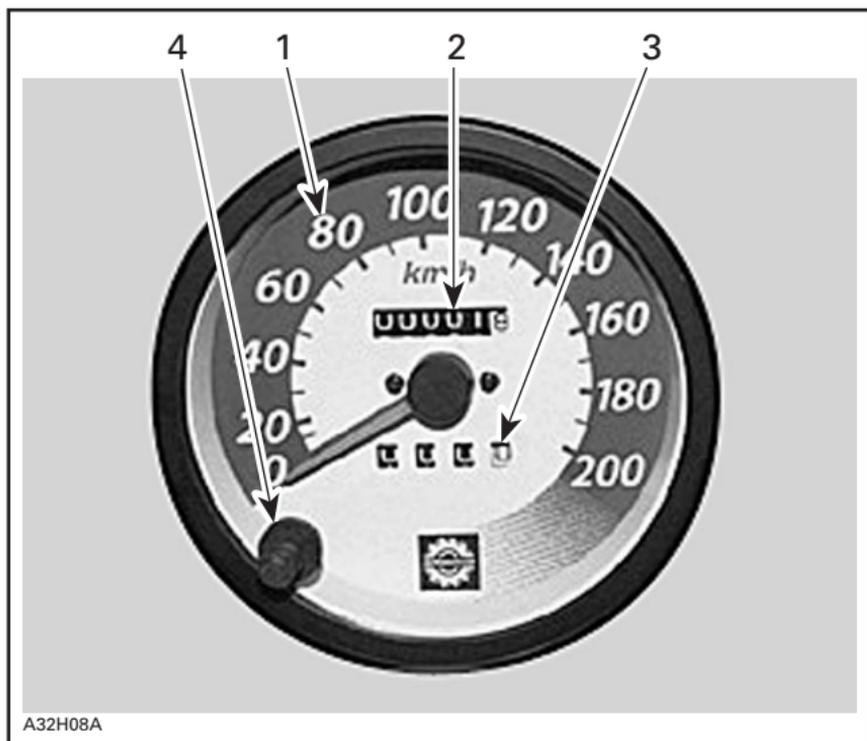
Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

16) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue en kilomètres ou en milles et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.

17) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.



TOUS LES MODÈLES

1. Indicateur de vitesse
2. Totalisateur général
3. Totalisateur journalier
4. Bouton de remise à zéro

18) Tachymètre

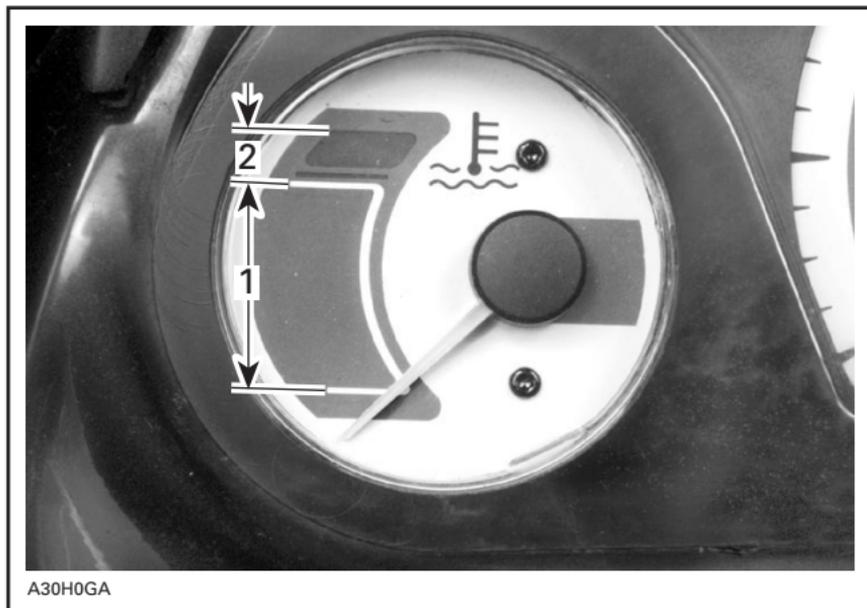
Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



TOUS LES MODÈLES — MULTIPLIER LA LECTURE PAR 1000

19) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de température normale alors que le moteur se réchauffe. Quelle que soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur.



1. *Température normale*
2. *Surchauffe*

20) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)

Lorsque le voyant s'allume, arrêter le moteur immédiatement et le laisser refroidir. Si le problème se répète, consulter un concessionnaire autorisé.

21) Bouchon du réservoir de carburant/ indicateur de niveau de carburant

Dans le cas de certains modèles, l'indicateur de niveau de carburant fait partie du bouchon. Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.



A32101A

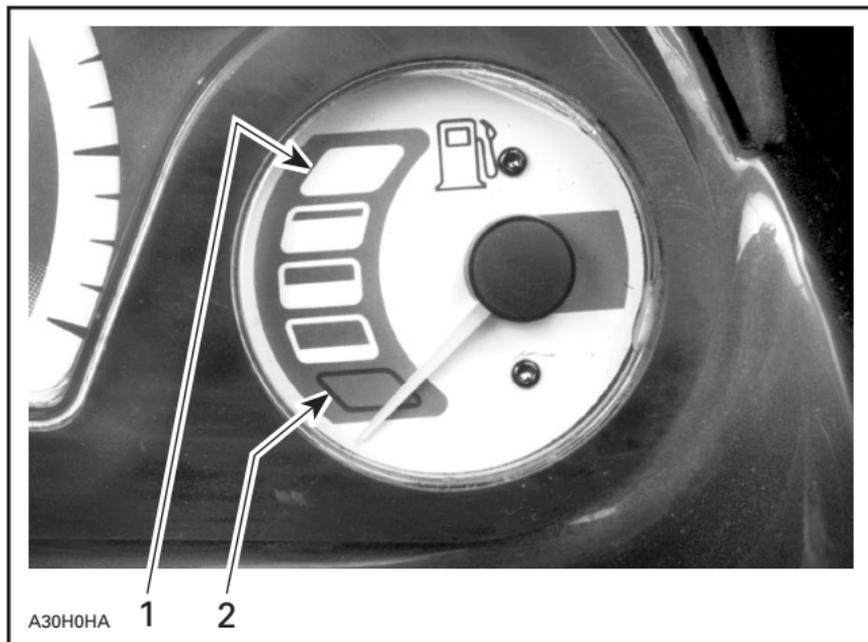
AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

ATTENTION: Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon qui présente l'indicateur de niveau de carburant.

22) Indicateur de niveau de carburant électrique

Cet indicateur est installé au niveau du tableau de bord afin qu'il soit plus facile de remarquer le niveau de carburant. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.



TYPIQUE

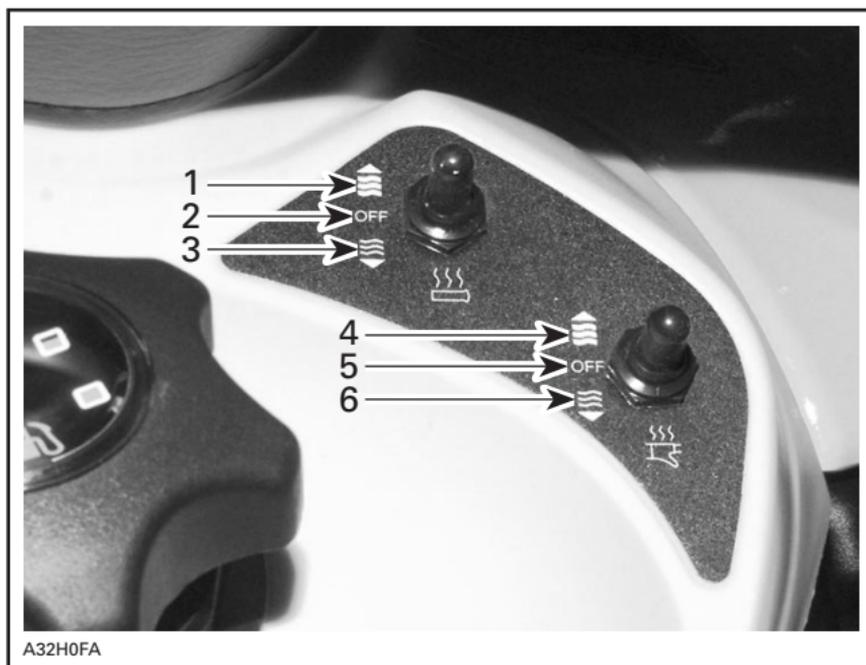
1. Plein
2. Vide

23) Interrupteur des poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.

24) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable.



INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE

INTERRUPTEUR DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE

4. CHAUD
5. ARRÊT
6. TIÈDE

25) Raccord de visière électrique

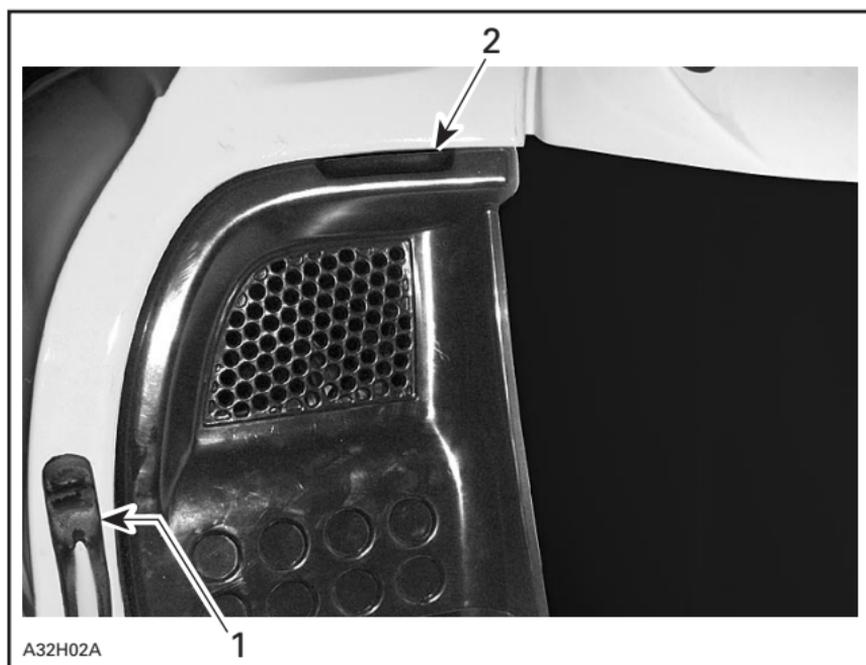
On peut brancher une visière électrique à ce raccord. Ce raccord est sous tension dès qu'on met le moteur en marche. Noter que le véhicule vient avec une rallonge et que cette dernière est comprise dans le nécessaire de prélivraison du véhicule. Pour obtenir cette rallonge, demander à votre concessionnaire.



TYPIQUE

26) Attaches du capot

Étirer les attaches et les décrocher pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.



1. Attache
2. Espace permettant d'ouvrir le capot

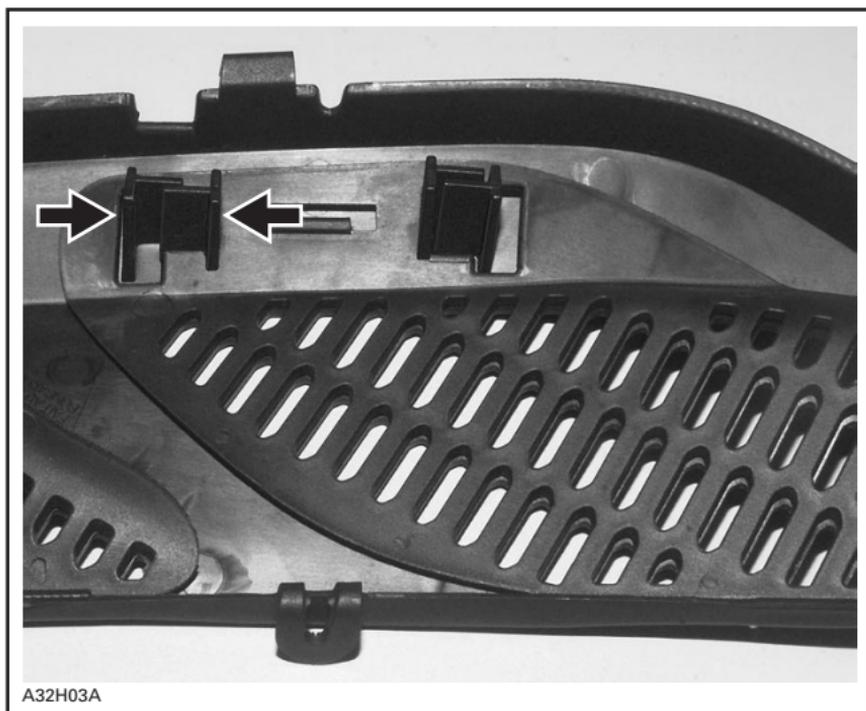
S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

27) Rétroviseurs réglables

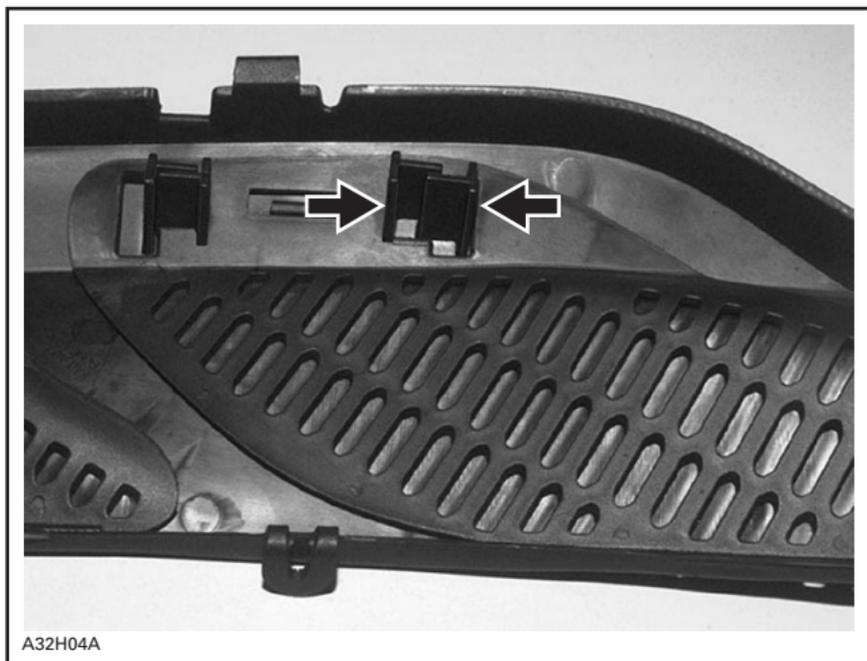
Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

Grilles de capot

Pour les déplacements dans la neige poudreuse, fermer, de dessous le capot, les grilles coulissantes en plastique situées sur le capot. Sinon, toujours garder les grilles ouvertes. Presser les languettes de fermeture pour fermer les grilles.



POUR LES FERMER, PRESSER LES LANGUETTES DE FERMETURE ENTRE LE POUCE ET L'INDEX

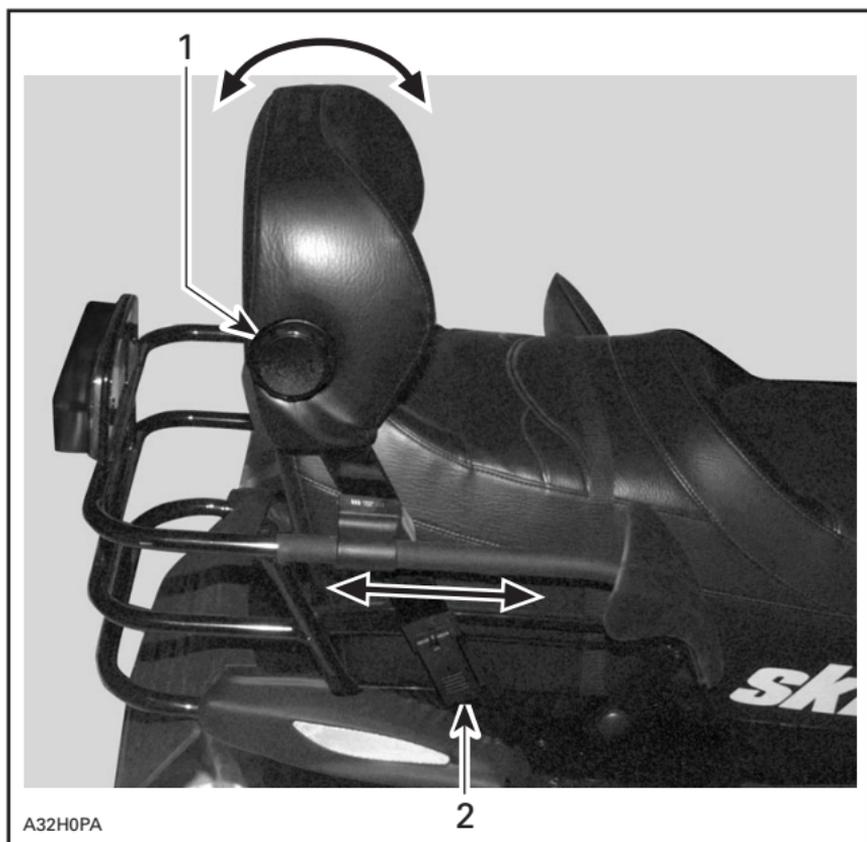


A32H04A

*POUR LES OUVRIR, PRESSER LES LANGUETTES D'OUVERTURE ENTRE LE
POUCE ET L'INDEX*

Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.

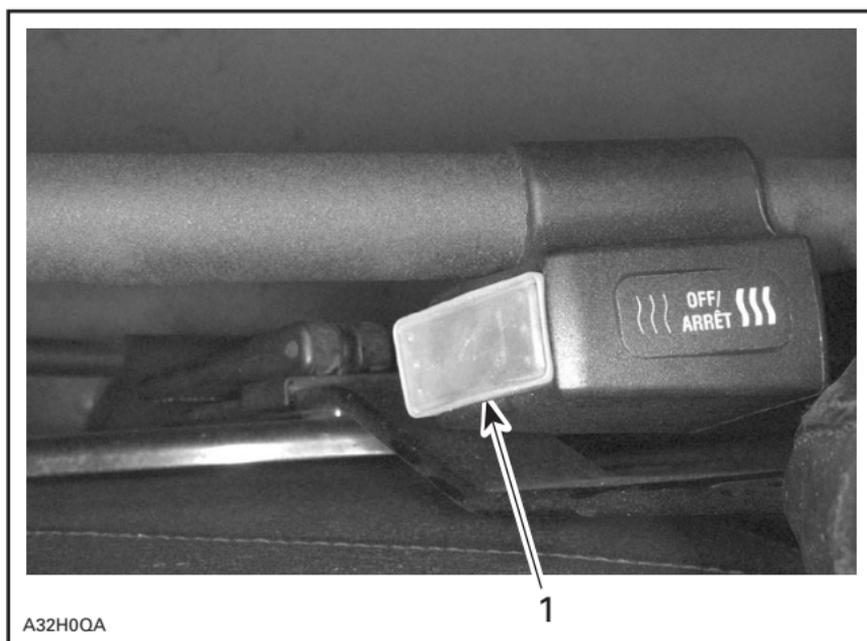


1. Tourner le bouton de réglage
2. Soulever le verrou de réglage (2 côtés)

Fixer les verrous de réglage après avoir obtenu la position désirée.

Interrupteur des poignées chauffantes du passager arrière

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains du passager arrière à une température confortable.



TYPIQUE — CÔTÉ DROIT DE LA POIGNÉE DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Interrupteur des poignées chauffantes du passager arrière

Compartment de rangement

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement à l'intérieur de la partie arrière du siège.

Trousse d'outils

Une trousse d'outils est fournie avec le véhicule, elle contient les outils nécessaires à l'entretien de base. Cette trousse d'outils est située dans le compartiment-moteur, au-dessus du cale-pied de droite.



A32B01A

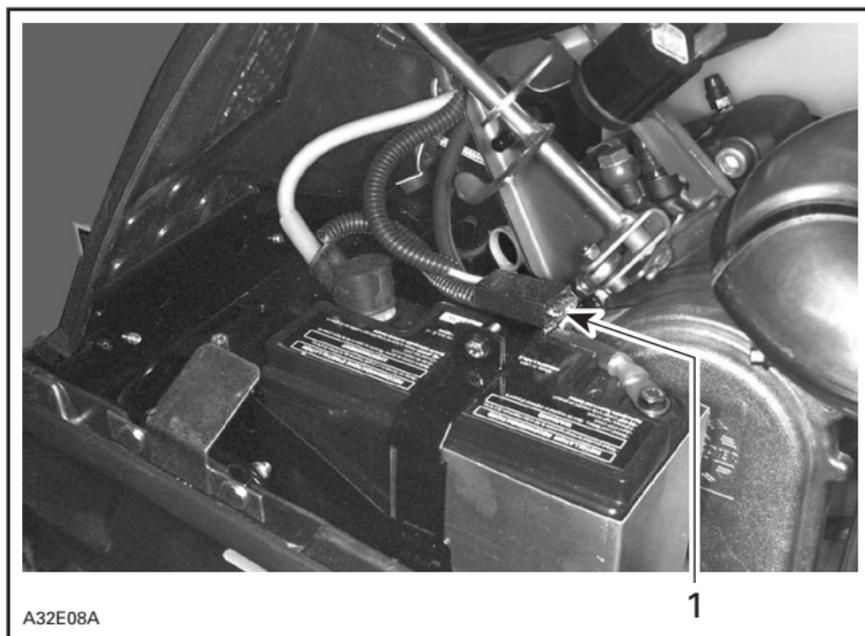
TYPIQUE — TROUSSE D'OUTILS

Fusibles

Fusible du système de démarrage

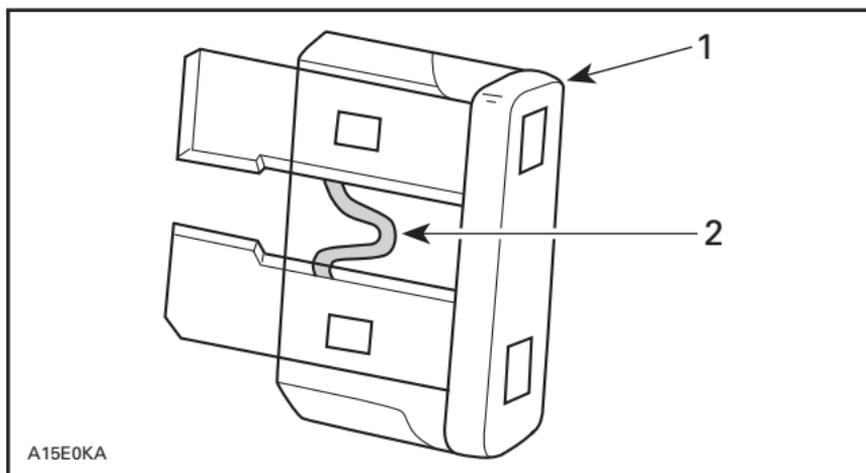
Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusible. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques.



1. Fusible du système de démarrage

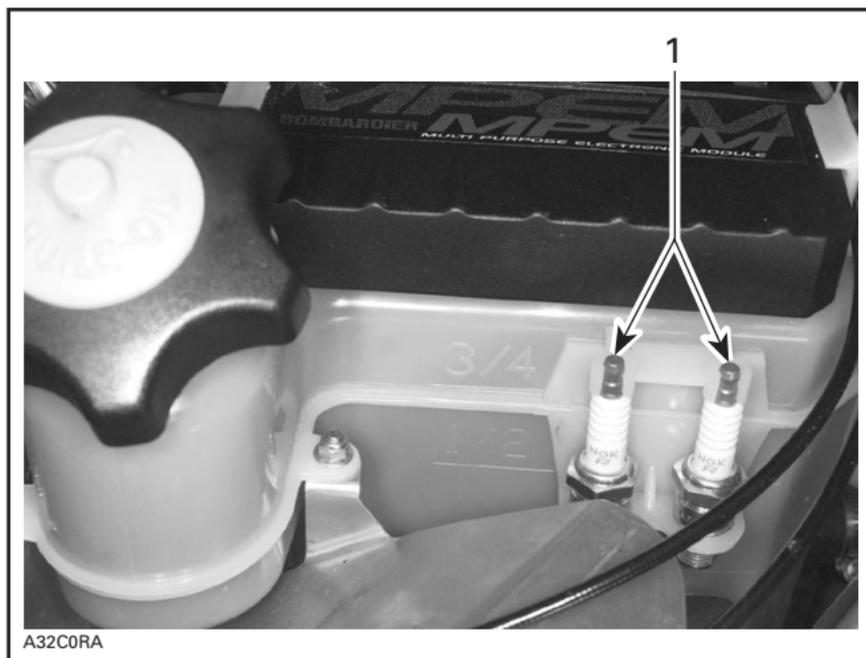
Au besoin, tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Support de bougies de rechange

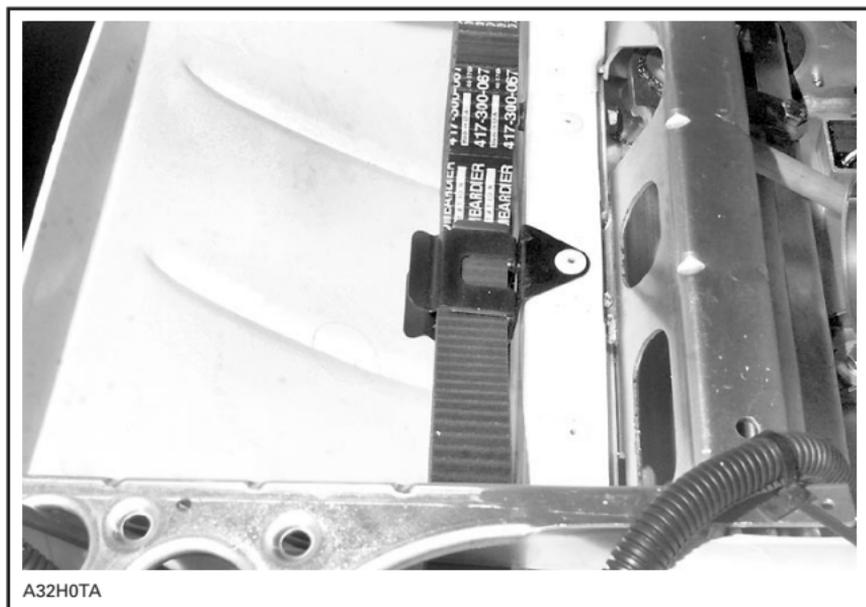
Un support a été prévu sur le côté droit du réservoir d'huile pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.



1. Bougies de rechange dans le support

Support de courroie d'entraînement de rechange

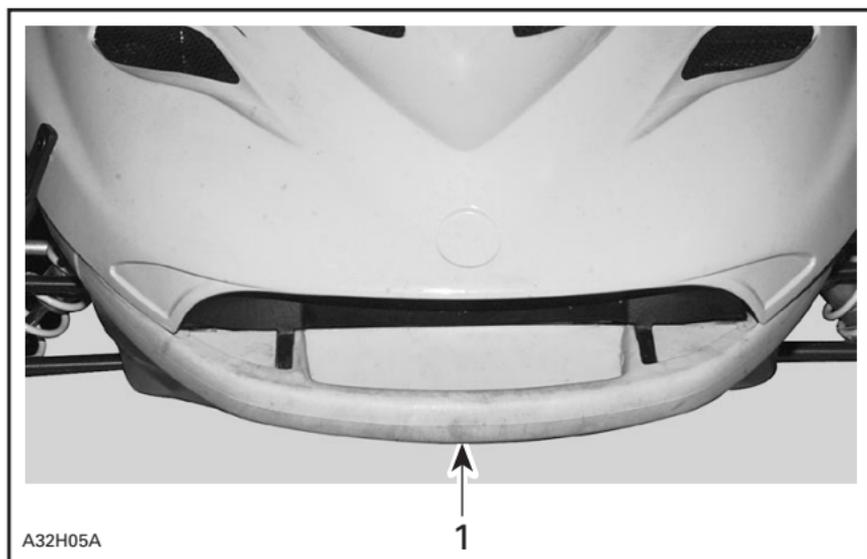
Il est possible de mettre une courroie d'entraînement de rechange dans la partie avant de la coque.



TYPIQUE — COURROIE DE RECHANGE EN PLACE DANS LA COQUE DE LA MOTONEIGE

Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever manuellement l'avant du véhicule.



1. Poignées de levage avant

ATTENTION: Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb, offerte dans la plupart des stations-service ou du gazohol contenant moins de 10% d'alcool éthylique ou méthylique. Le carburant doit avoir un indice d'octane (R+M)/2 de 87 ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

Type d'huile recommandée

ATTENTION: Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord. N'utiliser qu'une huile qui demeure fluide à - 40°C (- 40°F).

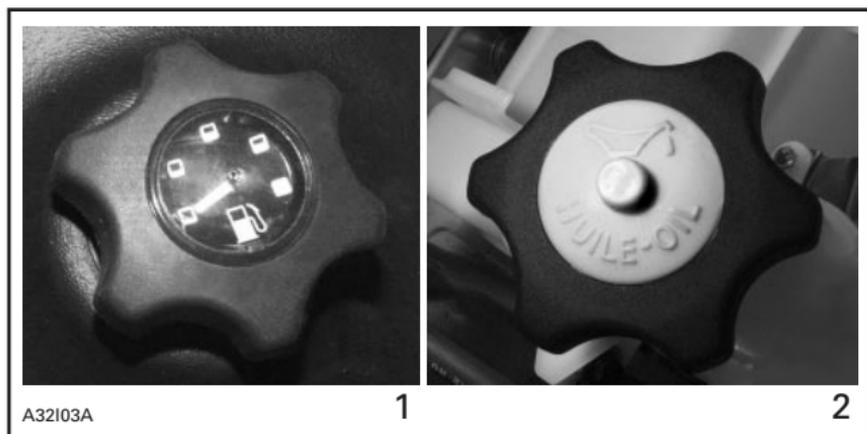
L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 L) vendue chez un concessionnaire autorisé ou l'équivalent.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre - 40°C (- 40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile BOMBARDIER-ROTAX pour pré-mélange (N/P 413 803 100 — 12 x 500 mL).

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.



1. Bouchon du réservoir de carburant

2. Le bouchon du réservoir d'huile montre un huilier et les mots «HUILE-OIL»

MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL

Toutes les motoneiges sont calibrés pour une température de - 20°C (- 4°F). Elles peuvent être utilisées à des températures plus élevées sans problème.

ATTENTION: À des températures inférieures à - 20°C (- 4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage que pourrait subir le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé.

Consulter aussi la rubrique NÉCESSAIRE DE HAUTE ALTITUDE plus loin dans le présent guide.

RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures — 500 km (300 mi) — avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 L) lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

AVANT DE DÉMARRER

Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Desserrer le frein de stationnement, puis actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du ou des filtres à air, si le véhicule en est doté.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.



AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Démarrage initial à froid

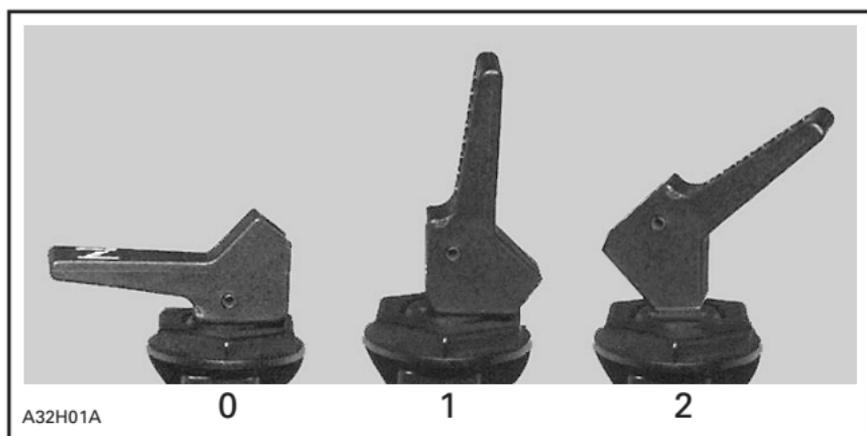
REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lors du démarrage.

Lorsque la température est inférieure à - 10°C (+ 15°F)

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel ou se servir du démarreur électrique si la motoneige en est munie d'un.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur afin d'obtenir un mélange air-carburant adéquat lorsque le régime diminue en deçà de 2000 tr/mn.



0. «OFF»
1. Position 1
2. Position 2

Lorsque la température est supérieure à - 10°C (supérieure à + 15°F)

Placer le levier d'étrangleur à la position 1.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur afin d'obtenir un mélange air-carburant adéquat.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel ou se servir du démarreur électrique si la motoneige en est munie d'un.

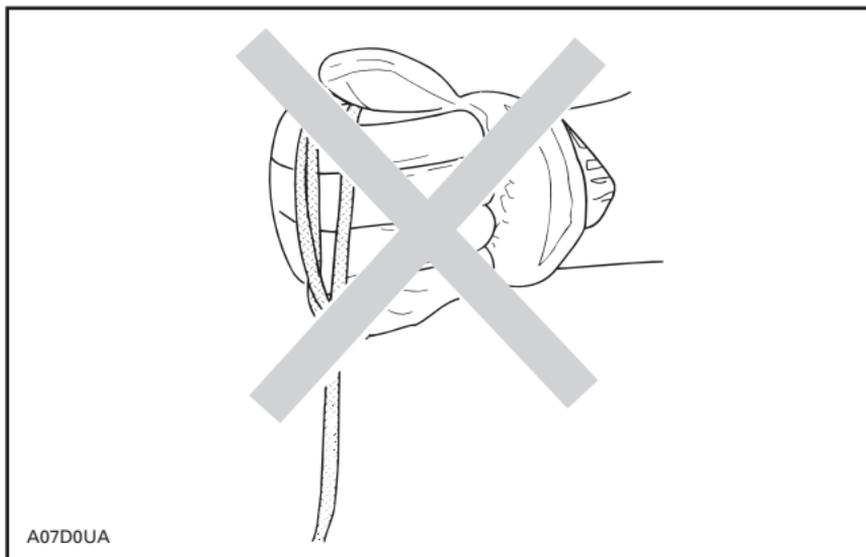
AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage d'urgence

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la trousse d'outils. Ne démarrer la motoneige en se servant de la poulie d'entraînement à moins que la situation ne soit véritablement urgente. Faire réparer la motoneige dès que possible.

Enlever le garde-courroie.

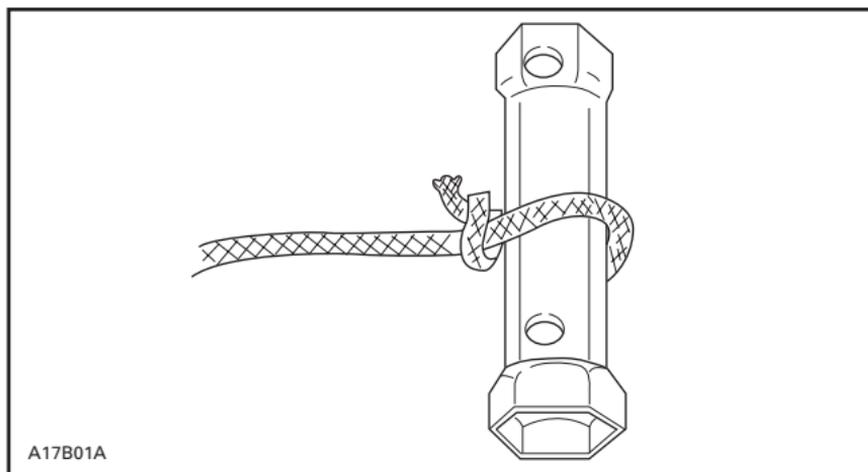


Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans la boîte d'outils.

Utiliser la douille de bougie comme poignée d'urgence.

AVERTISSEMENT

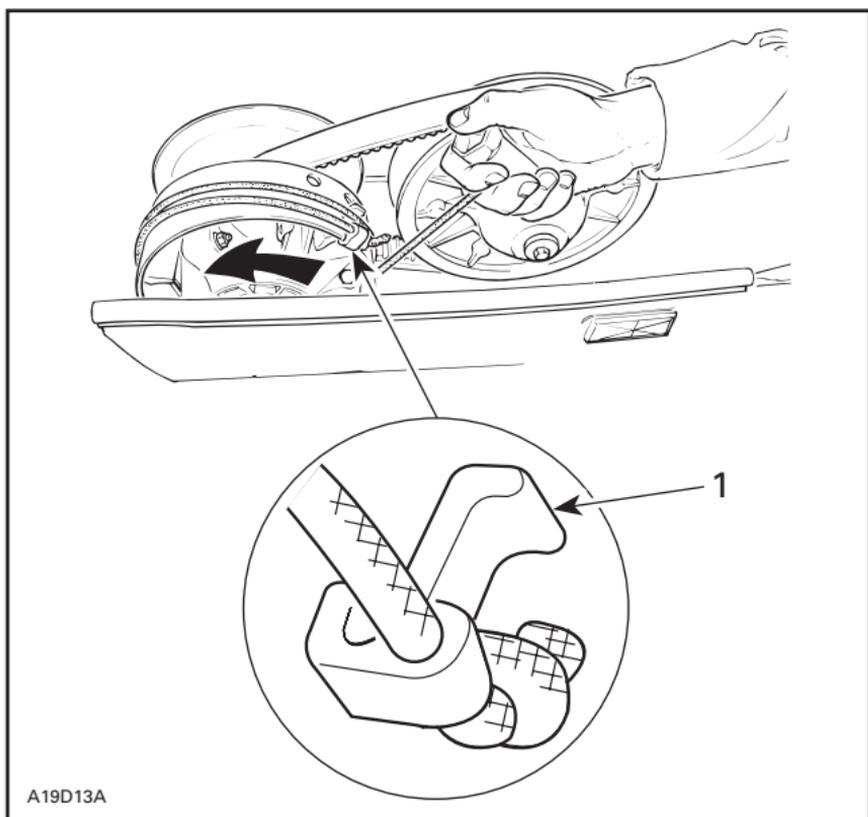
Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



A17B01A

Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Faire un noeud près de la pince. Fixer la pince à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



A19D13A

1. Pince

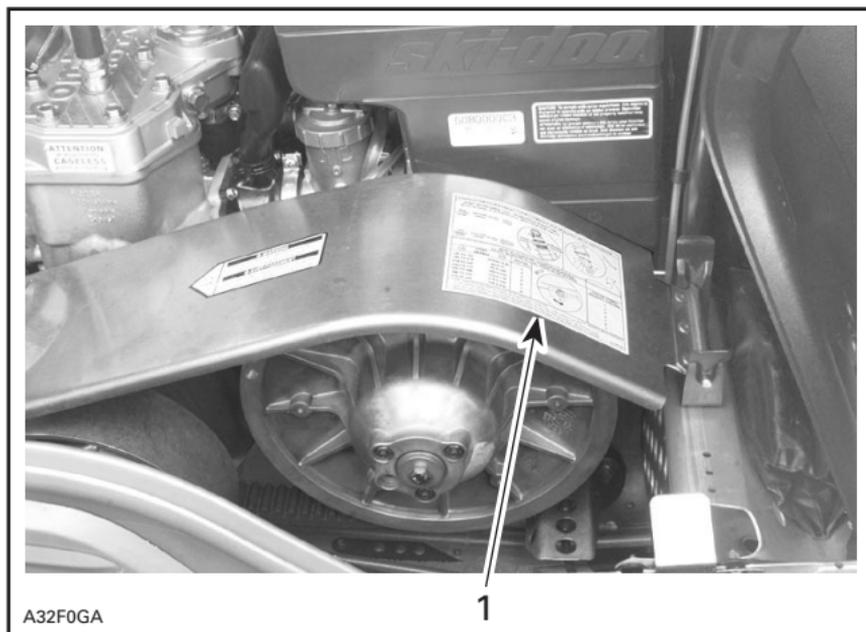
Démarrer le moteur de la manière décrite sous les rubriques DÉMARRAGE INITIAL À FROID et DÉMARRAGE À CHAUD, selon la température du moteur.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

Se référer à l'autocollant apposé sur le garde-poulie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier. Il décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige SKI-DOO.



TYPIQUE

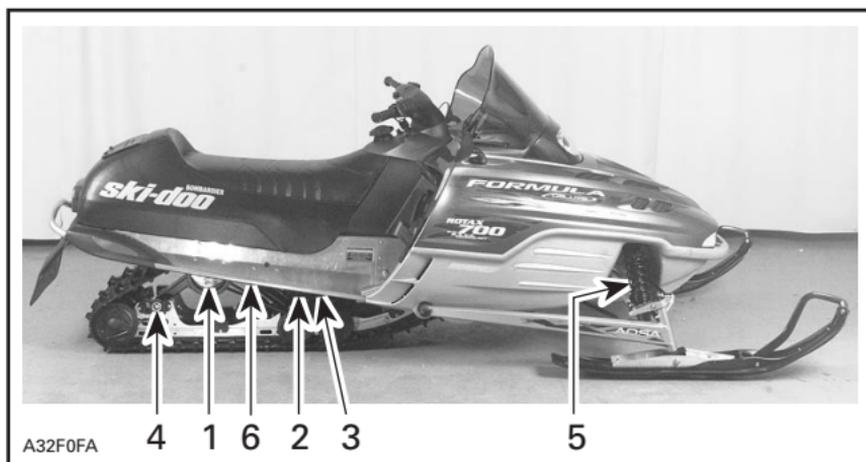
1. Autocollant

Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la trousse d'outils.



TYPIQUE

1. Les ressorts arrière influencent le confort et la hauteur de la motoneige
2. Le ressort central influence le comportement du système de direction
3. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) ou blocs de raccordement — maniabilité
4. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
5. Les ressorts avant influencent la maniabilité
6. Rapport de mouvement de l'amortisseur arrière — force d'amortissement

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages. Les réglages 2 à 6 sont interdépendants. Par exemple, il peut s'avérer nécessaire de régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter complètement le véhicule et le moteur avant de tenter de régler la suspension.

ATTENTION: Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

1. Les ressorts arrière influencent le confort et la hauteur de la motoneige

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).



TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

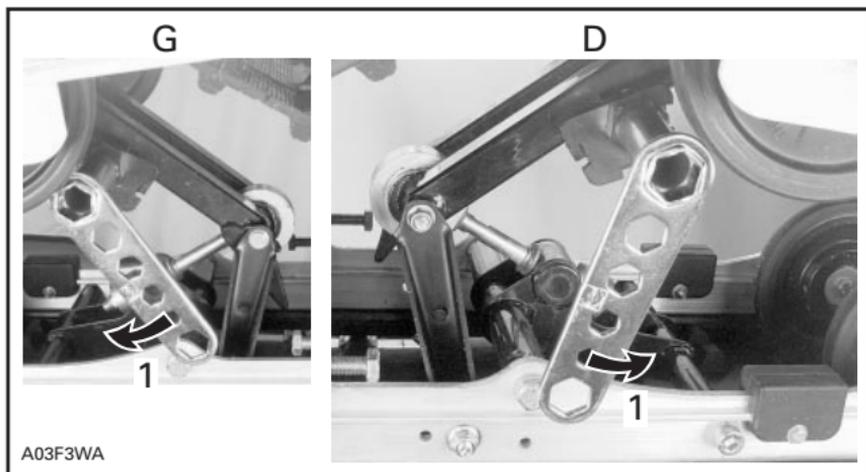
A. 50 à 75 mm (2 à 3 po)



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE



Tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.



TYPIQUE

1. Augmenter la précharge du ressort

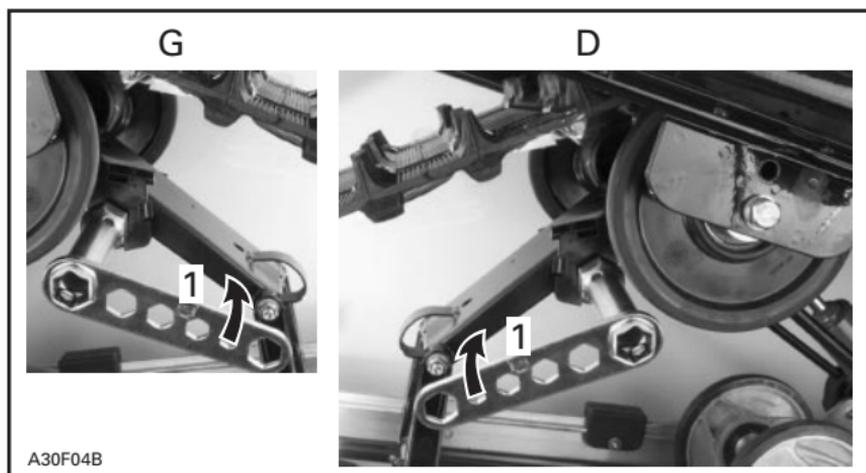


A32F0DA

TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE



Tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent toujours être réglées à la même position.



A30F04B

TYPIQUE

1. Réduire la précharge du ressort

2. Le ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si le système de direction est trop facile ou trop difficile à tourner, régler le ressort central au besoin.



A32F0EA

TYPIQUE — BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE

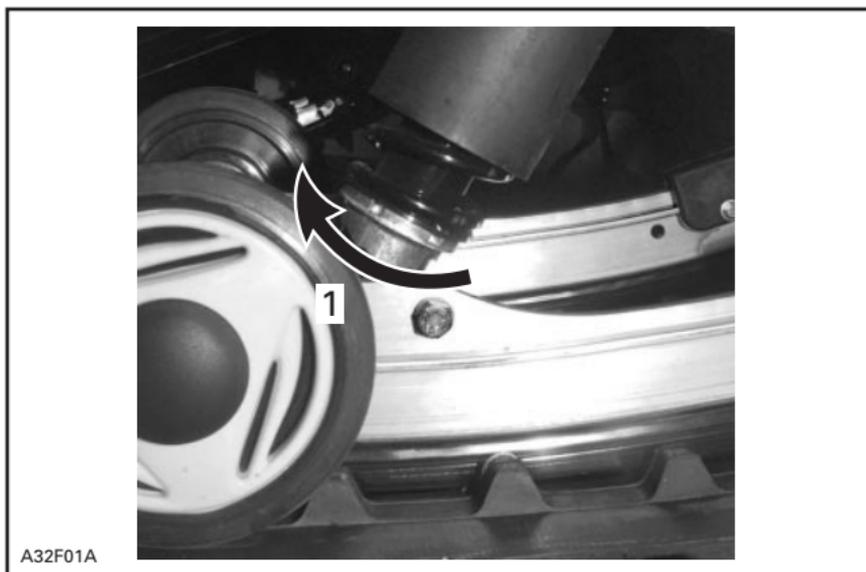
1. Système de direction facile à tourner



A32F0EA

TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Système de direction difficile à tourner



A32F01A

TYPIQUE

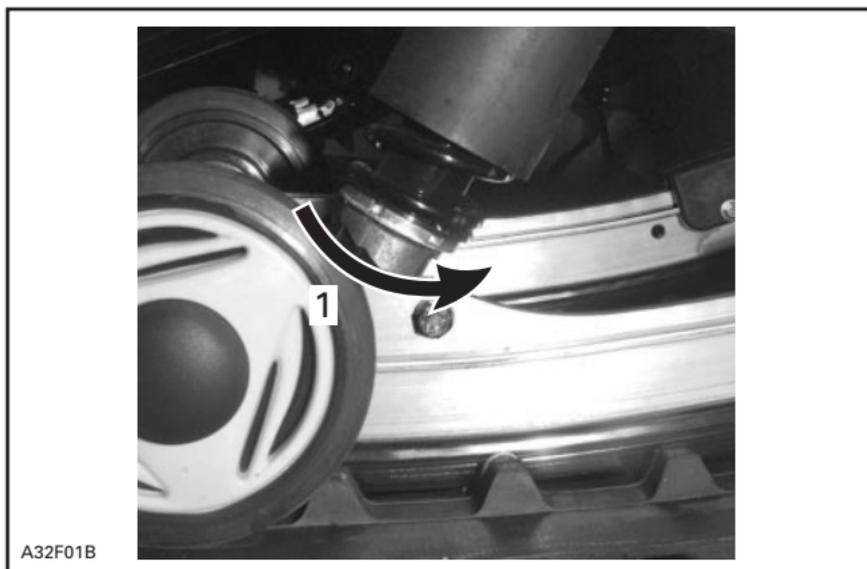
1. Utiliser la clé de réglage pour augmenter la précharge



A32F0EA

TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Système de direction moins direct



A32F01B

TYPIQUE

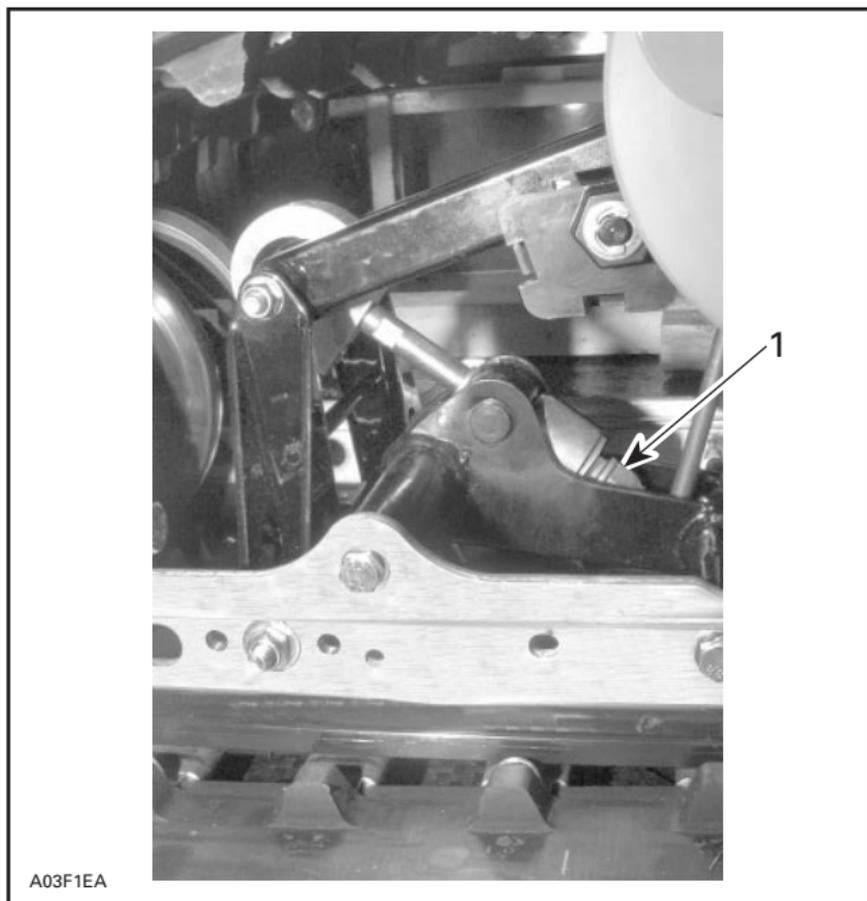
1. Utiliser la clé de réglage pour diminuer la précharge

3. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) ou blocs de raccordement — Maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et régler le tout en fonction de la maniabilité voulue.

Grand Touring 600 seulement

Si la maniabilité n'est pas assez directe, tourner l'écrou dans le sens horaire. À la sortie de l'usine, l'écrou est serré à fond.



CERTAINS MODÈLES

1. Écrou

Si la conduite est trop directe, tourner l'écrou dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

Au moins 2 filets de la tige filetée doivent dépasser l'écrou.

Tous les modèles sauf le Grand Touring 600

Une fois que le conducteur et le passager (s'il y a lieu) ont pris place sur la motoneige, les blocs de raccordement doivent être centrés entre les butoirs de caoutchouc. On obtient ceci lorsque la précharge du ressort arrière est adéquate. Voir comment régler le ressort arrière ci-dessus.

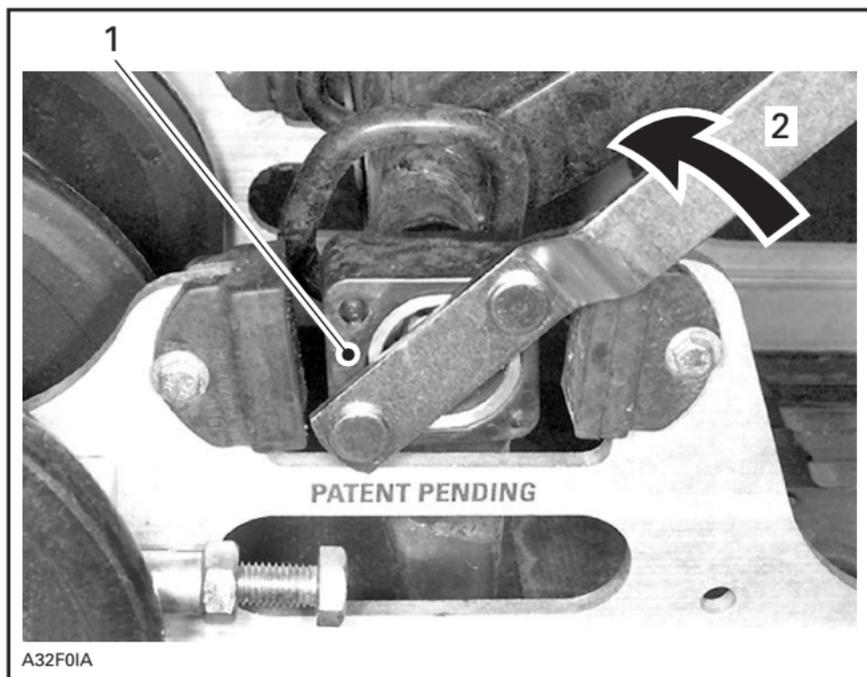
Si la maniabilité doit être réglée, tourner les blocs de droite et de gauche de 90°.

Il n'y a que deux positions de réglage. Le côté le plus large du bloc doit se trouver soit vers l'arrière, soit vers le bas.

⚠ AVERTISSEMENT

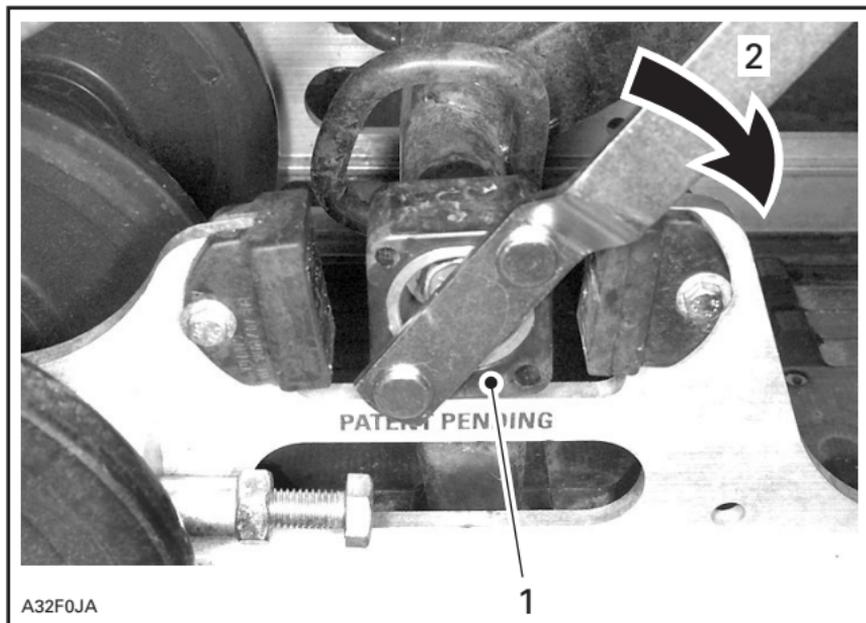
Les 2 blocs doivent être réglés à la même position sinon le véhicule se comportera de façon imprévisible et sa suspension pourrait être endommagée.

Utiliser l'outil fourni dans la trousse pour régler les blocs de raccordement.



BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT (LA LETTRE «R» EST IMPRÉGNÉE SUR LE BLOC)

1. Côté plus large faisant face à l'arrière (totalement uni) — moins de traction au niveau de la chenille et meilleure adhérence au niveau des skis
2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position



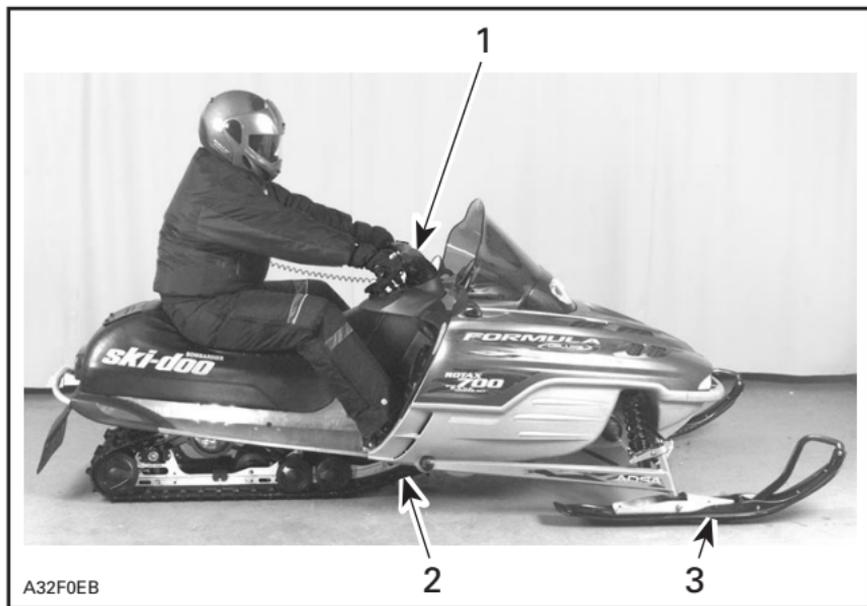
**BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT
(LA LETTRE «R» EST IMPRÉGNÉE SUR LE BLOC)**

1. Côté plus large (partiellement uni) — plus de traction au niveau de la chenille et moins d'adhérence au niveau des skis
2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position

4. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin. Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).

ATTENTION: Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



TYPIQUE — BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME

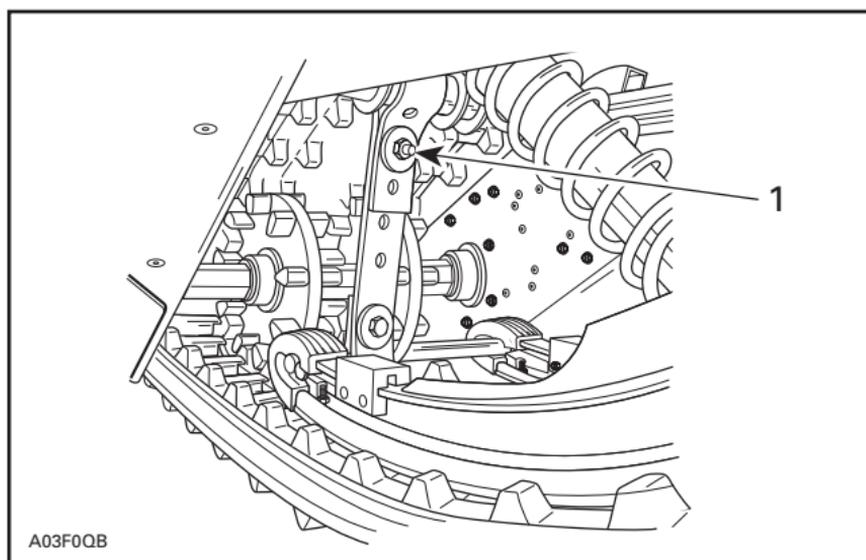
1. *Guidon facile à tourner*
2. *Bon transfert de poids au niveau de la chenille*
3. *Faible pression des skis au sol*

Tous les modèles sauf les modèles Summit



TYPIQUE — COURROIE TROP LONGUE

1. Les skis quittent le sol



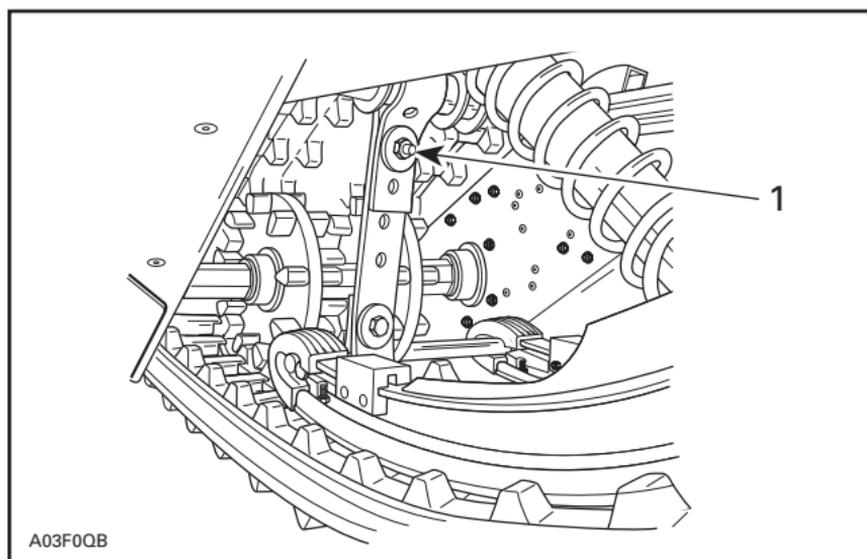
TYPIQUE

1. Raccourcir la courroie en la boulonnant à un autre orifice



TYPIQUE — COURROIE TROP COURTE

1. Guidon difficile à tourner



TYPIQUE

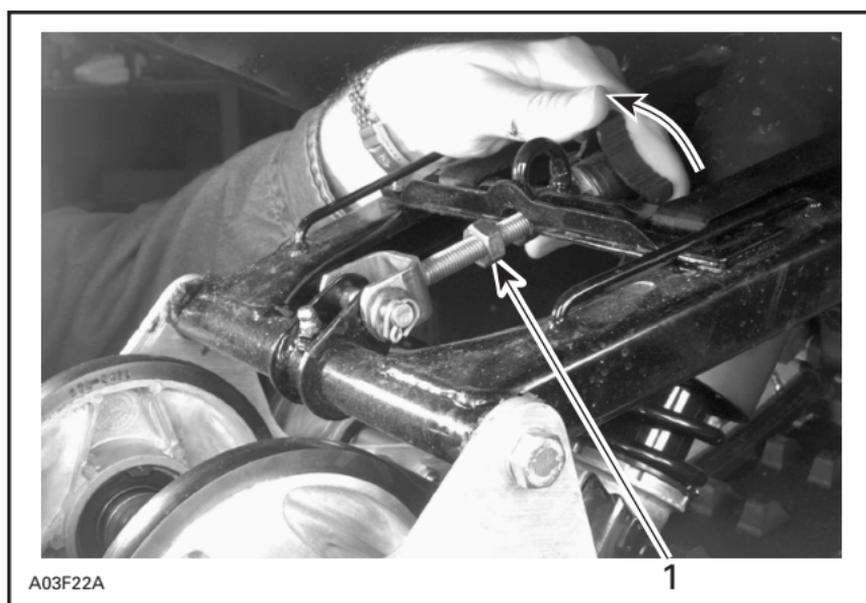
1. Rallonger la courroie en la boulonnant à un autre orifice

Modèles Summit



COURROIE TROP LONGUE

1. Les skis quittent le sol



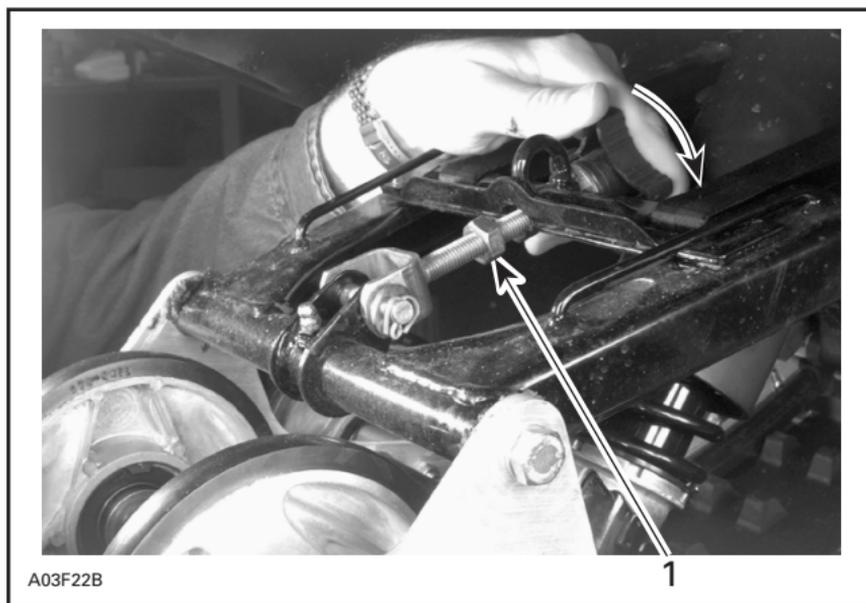
1. Desserrer l'écrou autobloquant, tourner le bouton en conséquence, puis resserrer l'écrou autobloquant



A32F0EA

COURROIE TROP COURTE

1. Guidon difficile à tourner



A03F22B

1. Desserrer l'écrou autobloquant, tourner le bouton en conséquence, puis resserrer l'écrou autobloquant

5. Les ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

AVERTISSEMENT

Toujours régler les 2 ressorts avant à la même position.



A32F0EA

TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner

Certains modèles



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité

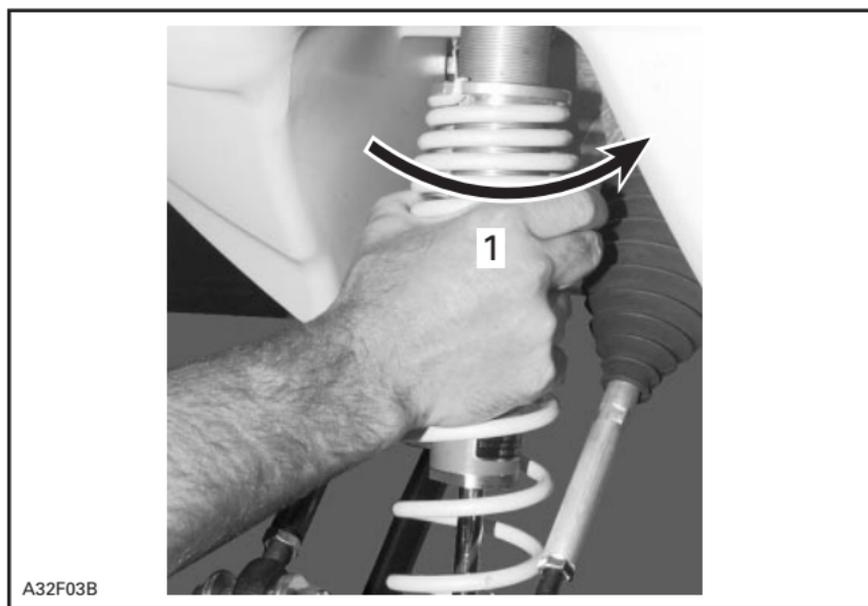


1. Augmenter la précharge des ressorts



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Guidon difficile à tourner



1. Diminuer la précharge des ressorts

ATTENTION: S'assurer que les deux ressorts avant sont toujours sous l'effet de la précharge lorsque l'avant de la motoneige n'est pas au sol.

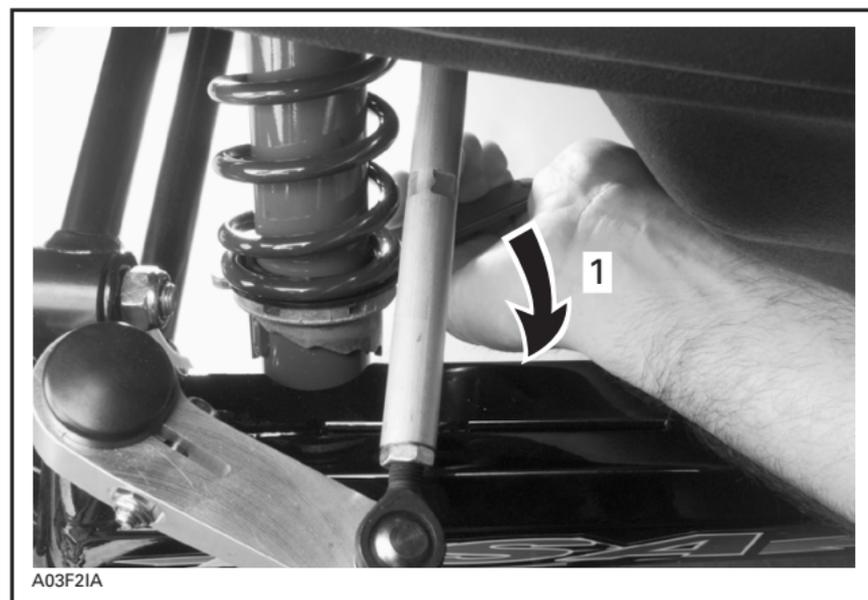
Certains modèles



A32F0EA

RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité



A03F21A

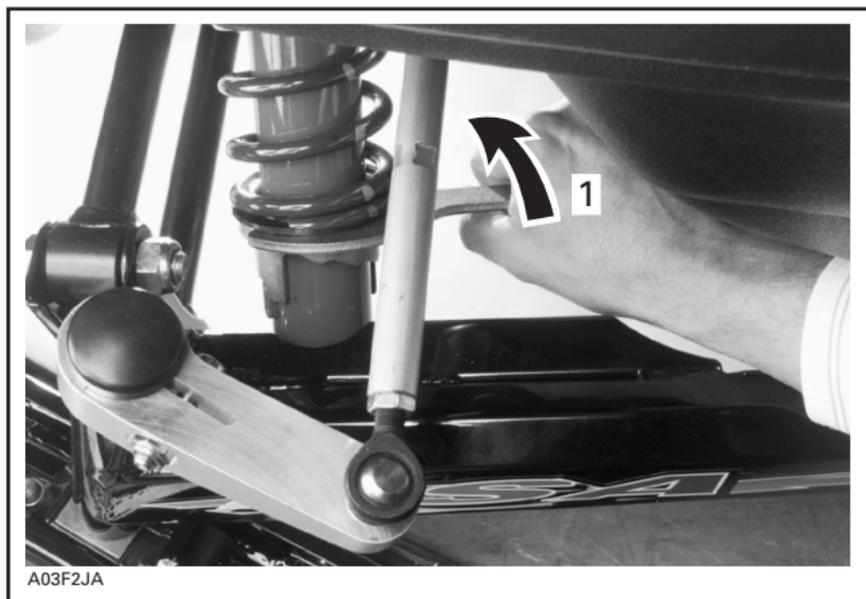
1. Augmenter la précharge des ressorts



A32F0EA

RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Guidon difficile à tourner



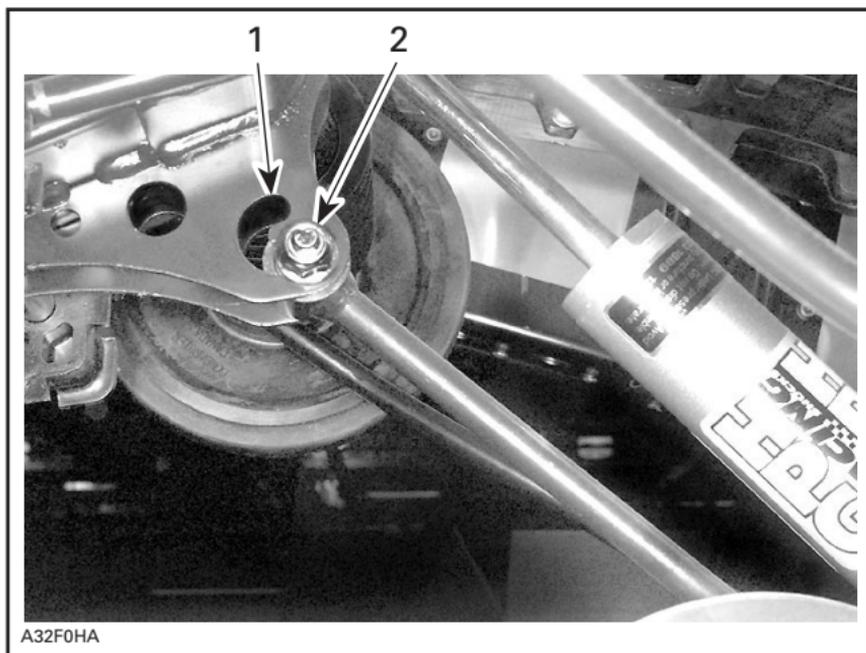
A03F2JA

1. Diminuer la précharge des ressorts

6. Rapport de mouvement de l'amortisseur arrière — force d'amortissement

Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière est réglable selon le poids du conducteur et du passager et/ou les conditions des sentiers.

Il y a deux positions de réglage.



1. *Position souple*
2. *Position rigide*

Pour procéder au réglage, desserrer l'écrou, placer le boulon à la position voulue, puis serrer l'écrou à 24 N•m (18 lbf•pi).

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES
L'avant du véhicule zigzague	<ul style="list-style-type: none">- Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé.- Diminuer la pression des skis au sol.<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant.• Augmenter la précharge du ressort central.• Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none">- Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol.<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la précharge du ressort central.• Augmenter la précharge des ressorts arrière.• Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le guidon semble difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none">- Diminuer la pression des skis au sol.<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant.• Augmenter la précharge des ressorts central.
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none">- Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none">- Allonger la courroie d'arrêt.- Augmenter la précharge du ressort central.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none">- Allonger la courroie d'arrêt.- Changer de position de conduite.- Selon le modèle, desserrer l'écrou du modulateur d'accélération et de contrôle ou tourner les blocs de raccordement.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage, de la suspension arrière, de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)
(Doit être effectuée par un concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE (Doit être effectué par un concessionnaire)
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(Doit être effectuée par un concessionnaire)

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage					✓	✓
	Écrou de la culasse	✓			✓	✓	
	Écrou du support de moteur	✓			✓	✓	
	Système d'échappement	✓		✓		✓	
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		✓
	Remplacement du liquide de refroidissement					✓	
	État des anneaux d'étanchéité					✓	✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		✓
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓				✓	✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		✓
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓	✓	✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			✓
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				✓
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		
	Niveau de liquide de frein	✓	✓			✓	✓
	Liquide de frein (remplacer une fois l'an)	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓			✓	✓

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓		✓	
	Lubrification de l'arbre de renvoi**	✓		✓		✓	
	Niveau d'huile du carter de chaîne	✓		✓			✓
	Vidange d'huile du carter de chaîne					✓	
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur**	✓		✓		✓	
	Boulons du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓				✓	
	Lubrification de la direction et du mécanisme de la suspension avant**	✓		✓		✓	
	État de la direction et du mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓			✓	
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓		✓	
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension**				✓	✓	
	État de la suspension	✓		✓	✓	✓	
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓	✓	
	État de la chenille	✓		✓		✓	
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				
	Bougie*	✓		✓			✓
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	Batterie	✓		✓		✓	✓
	Visée du faisceau du phare				✓		✓
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓		✓	
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartiment-moteur	✓		✓		✓	
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

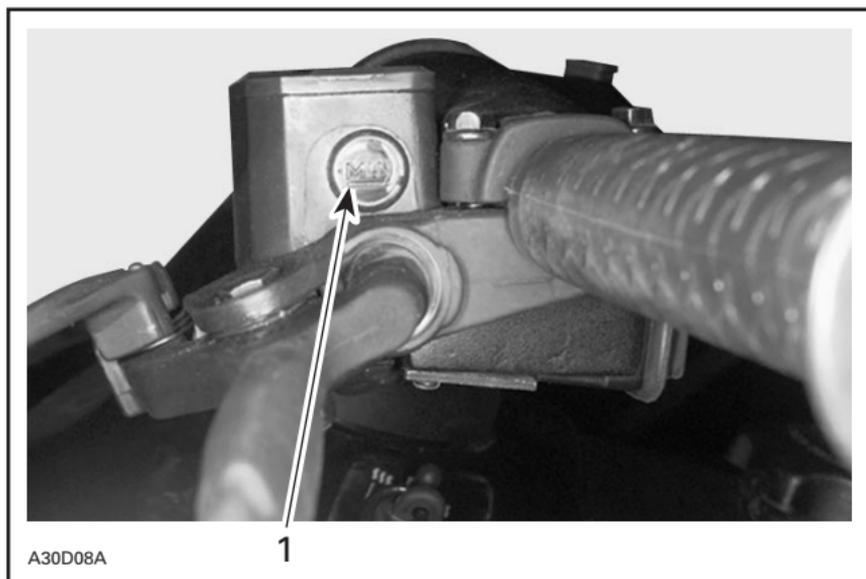
** Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détremées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).

NIVEAU DES LIQUIDES

Systeme de freinage

Vérifier dans le réservoir sur le guidon si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est au minimum. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.



TYPIQUE

1. Minimum

Niveau d'huile du carter de chaîne/boîte de vitesse

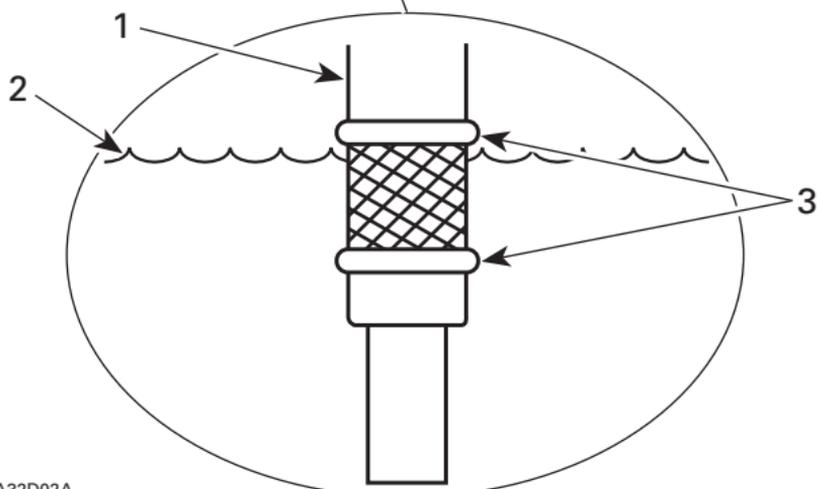
Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

REMARQUE: Il est normal qu'il y ait des particules de métal collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux de métal, voir un concessionnaire autorisé.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).

ATTENTION: Utiliser de l'huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER ou l'équivalent. Ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



A32D02A

TYPIQUE

1. *Jauge de niveau d'huile*
2. *Niveau d'huile*
3. *Le niveau doit se situer entre les marques*

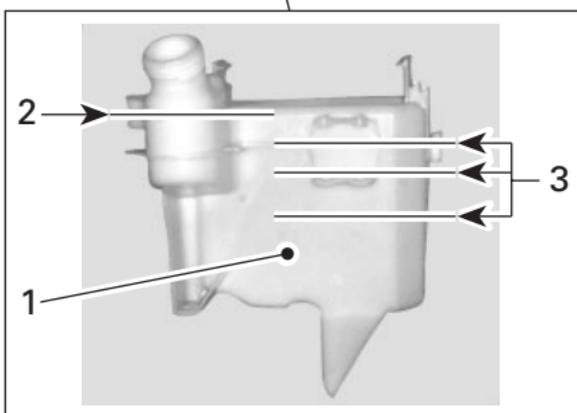
Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 418 802 900 — 12 x 1 L).

ATTENTION: Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable lorsqu'elle est chauffée.



A32C00A

TYPIQUE

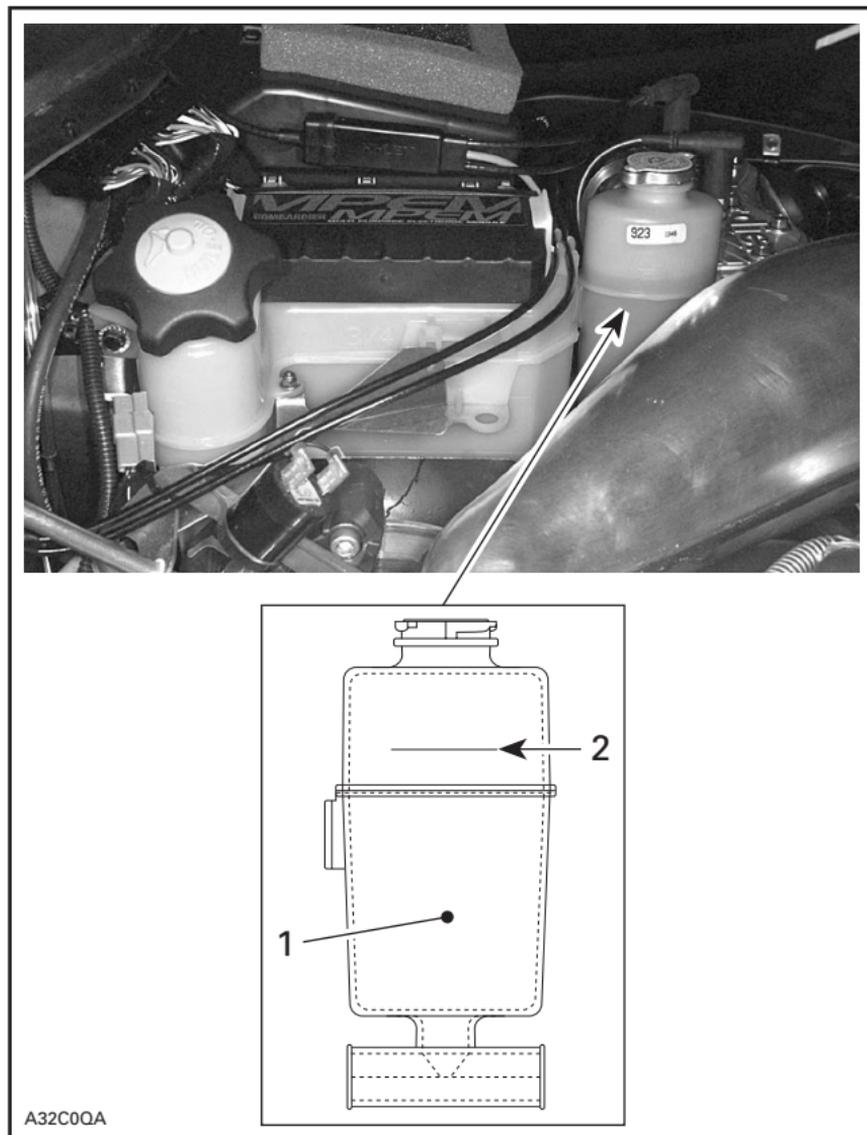
1. Réservoir d'huile à injection
2. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
3. 1/4; 1/2; 3/4

Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.

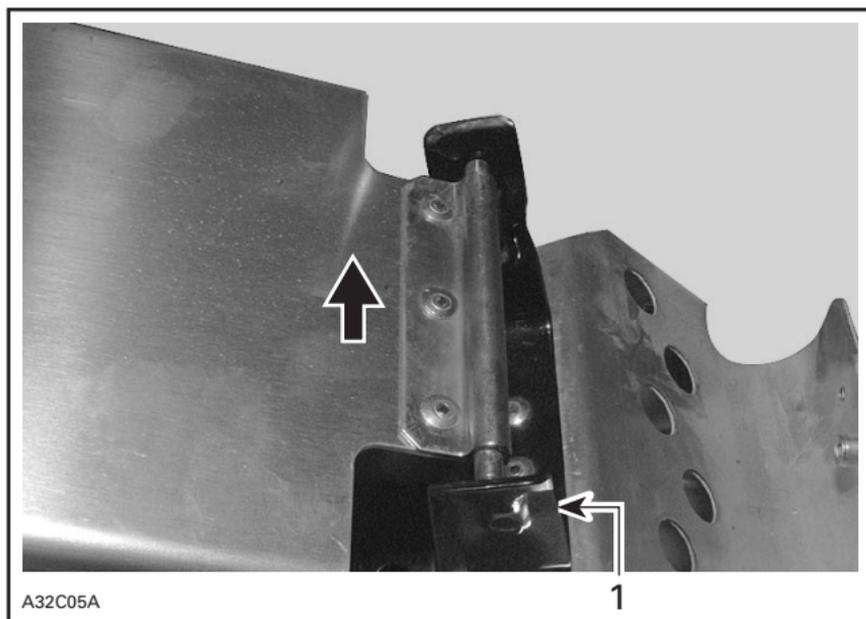


1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne NIVEAU FROID

ENTRETIEN

Dépose et installation du garde-courroie

1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le dispositif de fixation afin de dégager la goupille. Tirer ensuite le garde-courroie vers le centre du véhicule.

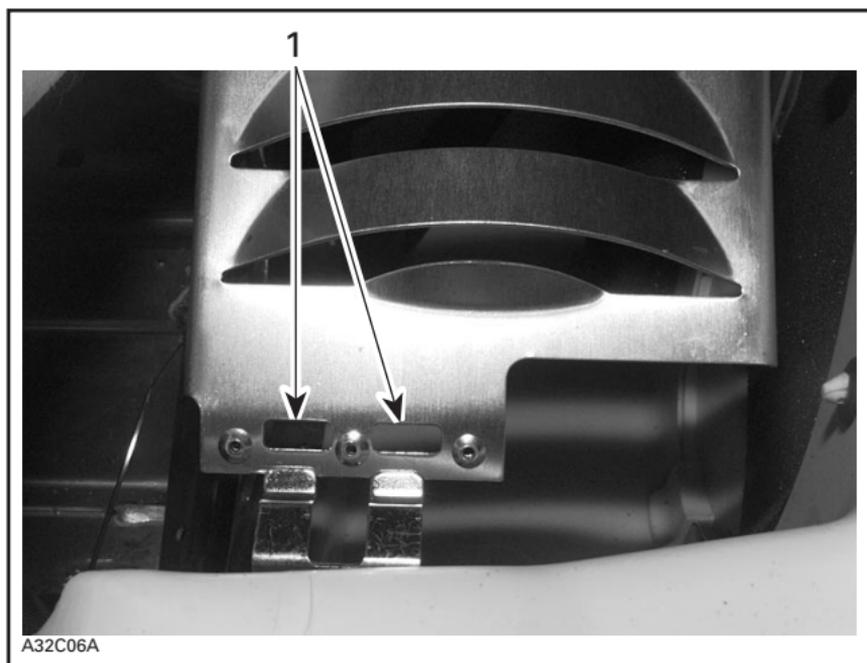


TYPIQUE

1. Dispositif de fixation de la goupille

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpeure vers l'avant du véhicule. Se référer à l'autocollant sur le garde-courroie.

Placer d'abord le garde-poulie dans les languettes, puis mettre en place à l'arrière.



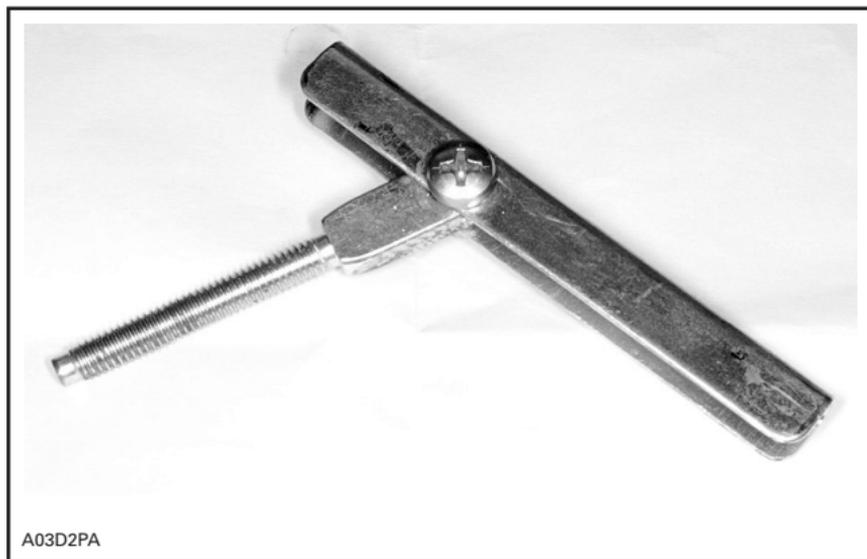
1. Fentes

Enfoncer la partie arrière du garde-poulie dans le dispositif de fixation.

REMARQUE: Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

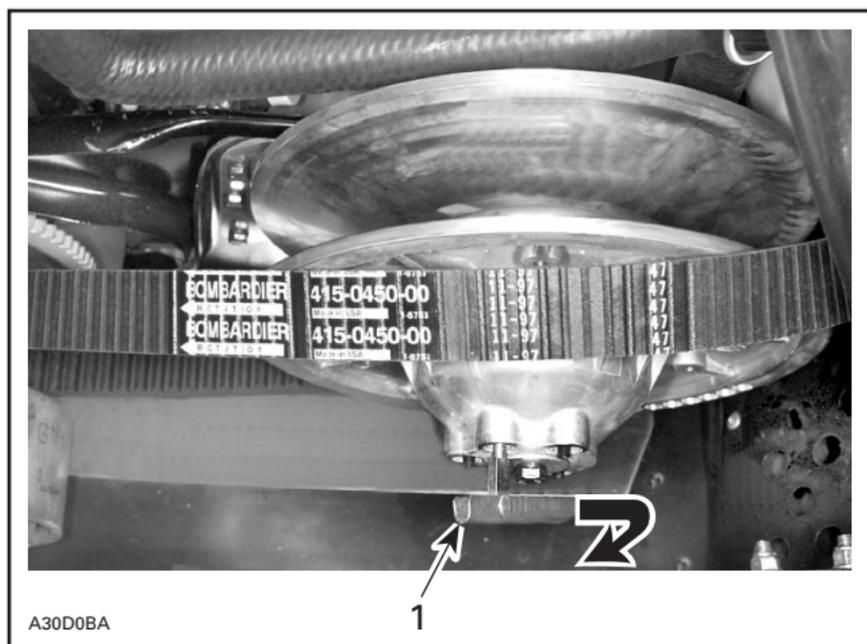
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

1. Enlever le capuchon du cordon coupe-circuit.
2. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.
3. Ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement compris dans la trousse d'outils.



OUTIL D'INSTALLATION/EXTRACTEUR DE COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

- Visser l'outil dans l'orifice fileté libre et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.

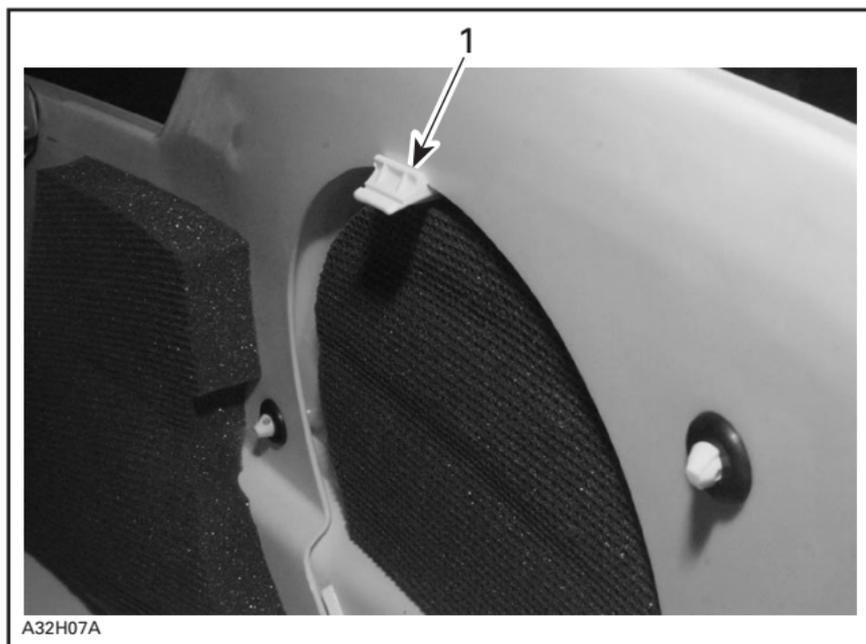


TYPIQUE

1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à la photo ci-dessus.

Enlever le panneau d'accès de la coque.

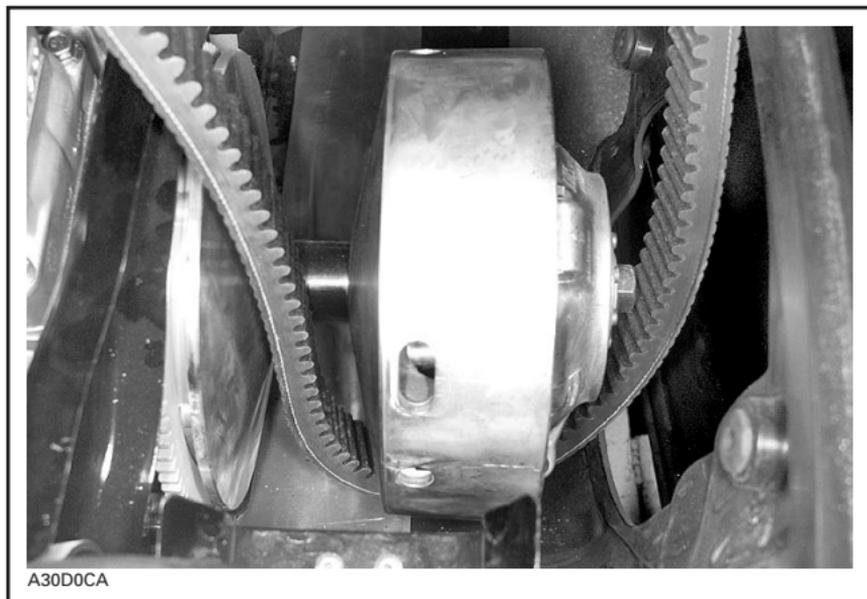


1. Appuyer sur la patte et pousser la partie supérieure du panneau hors de la coque



TIRER LE PANNEAU HORS DE LA COQUE

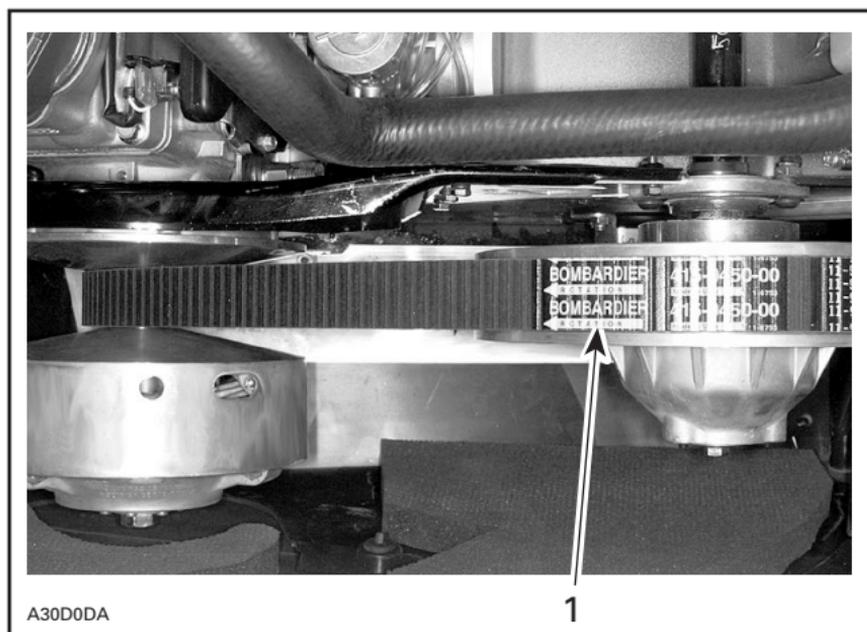
Glisser la courroie sous la poulie motrice, et la retirer ensuite du véhicule.



TYPIQUE

Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivies lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière au point suivant:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci selon le sens de rotation indiqué. Voir la flèche sur la courroie.



TYPIQUE

1. Flèche vers l'avant du véhicule

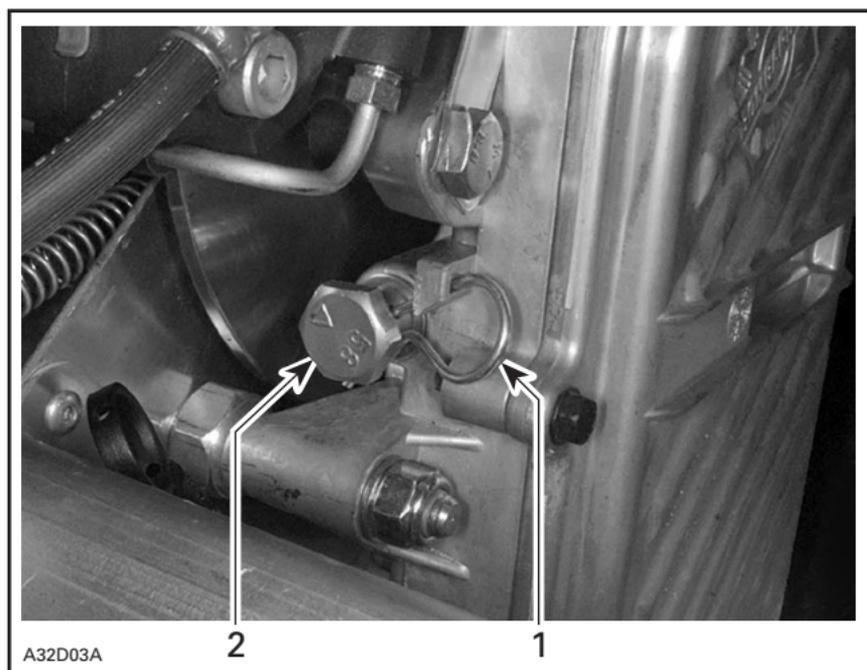
ATTENTION: Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Enlever l'outil d'écartement. Réinstaller le panneau d'accès et le garde-courroie.

Tension de la chaîne d'entraînement

Retirer la goupille de sûreté.

Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



1. Goupille de sûreté
2. Vis de réglage

Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ayant ainsi un effet sur l'efficacité de la motoneige.

Modèles Summit seulement

Se référer à la décalcomanie qui se trouve sur le garde-poulie pour régler la poulie TRA spécialement pour les hautes altitudes.

Tous les modèles

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

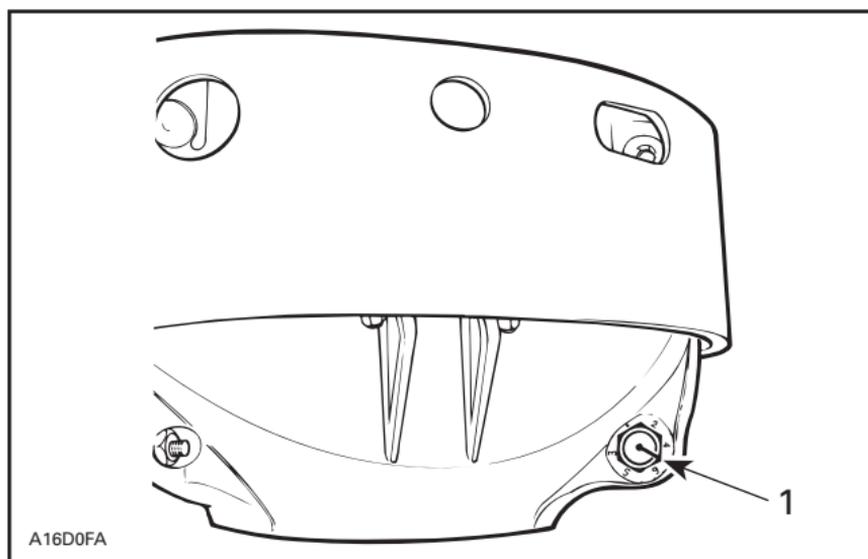
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

REMARQUE: Utiliser un tachymètre de précision numérique afin de régler la vitesse du moteur.

REMARQUE: Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

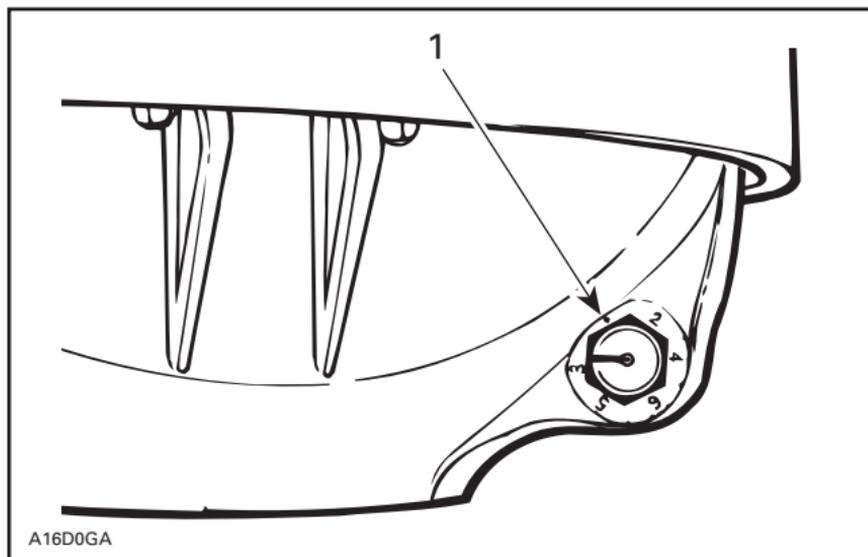
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

Exemple:

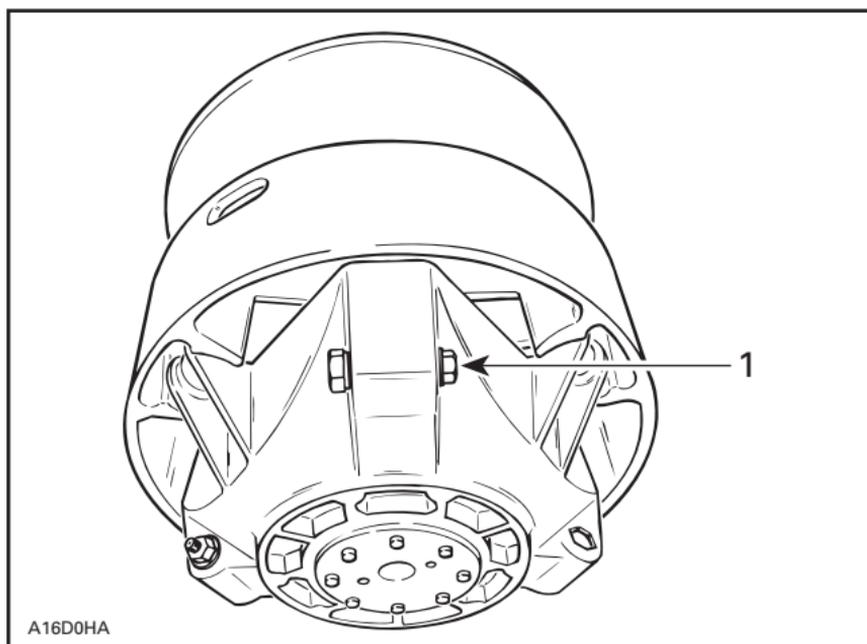
La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

ATTENTION: Ne pas régler la poulie TRA de manière à ce que le moteur tourne plus vite que le régime maximal permis.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir **partiellement** la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).

ATTENTION: Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



A16D0HA

1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage

AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

AVERTISSEMENT

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

Ne pas modifier la chenille ni y installer des produits visant à améliorer la traction. Ceci aurait pour effet de l'affaiblir et elle pourrait se briser soudainement.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la motoneige ou faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée (fibres perceptibles).

Tension et alignement de la chenille

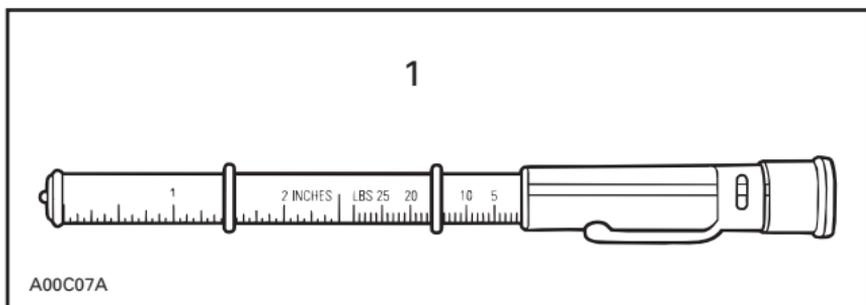
Tension

REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

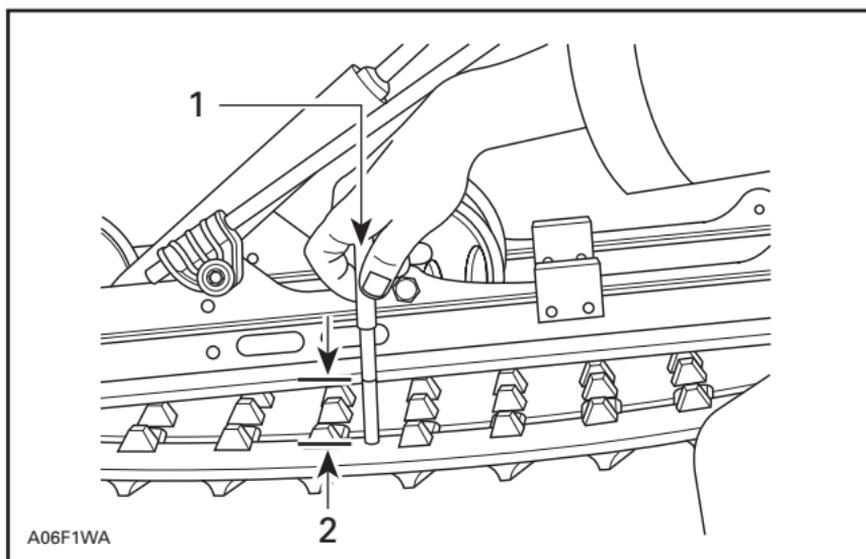
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support à motoneige mécanique**.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



TYPIQUE

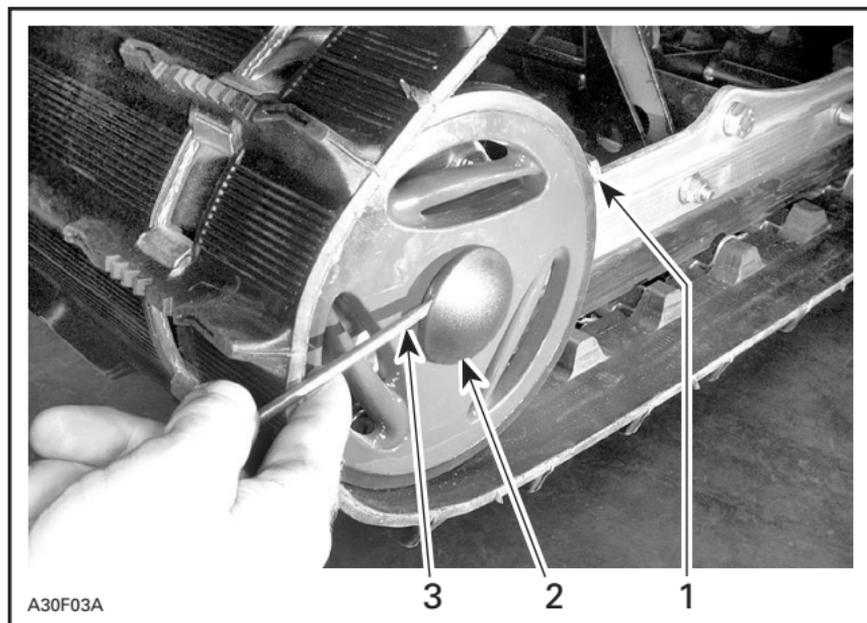
1. 7.3 kg (16 lb)
2. Flèche

ATTENTION: Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension:

- Sur certains modèles, enlever le capuchon de roue.
- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



TYPIQUE

1. Vis de réglage
2. Desserrer la vis
3. Enlever le capuchon de roue

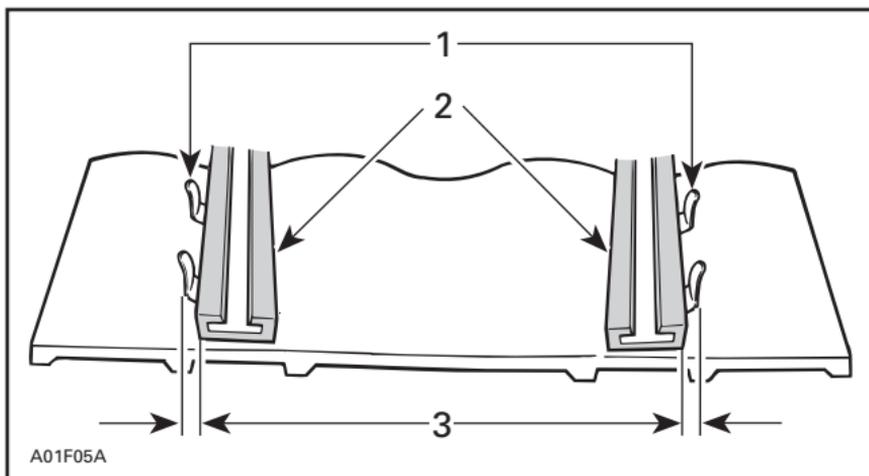
Alignement

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

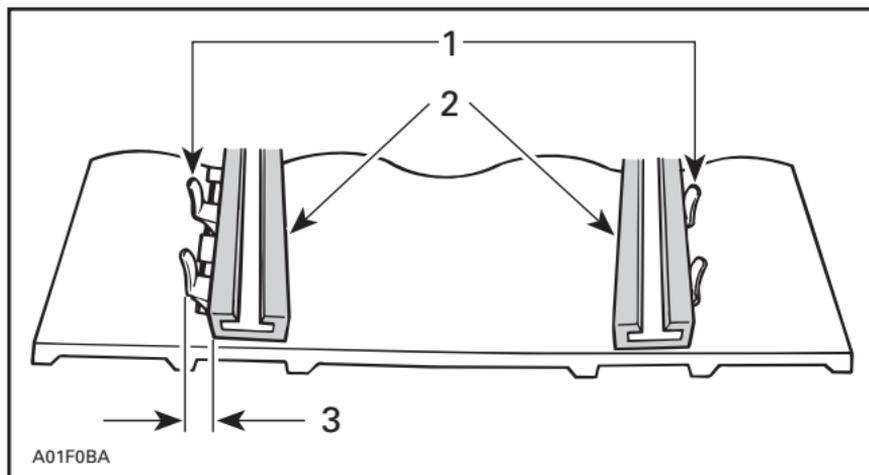
Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



TYPIQUE

1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de roue arrière et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



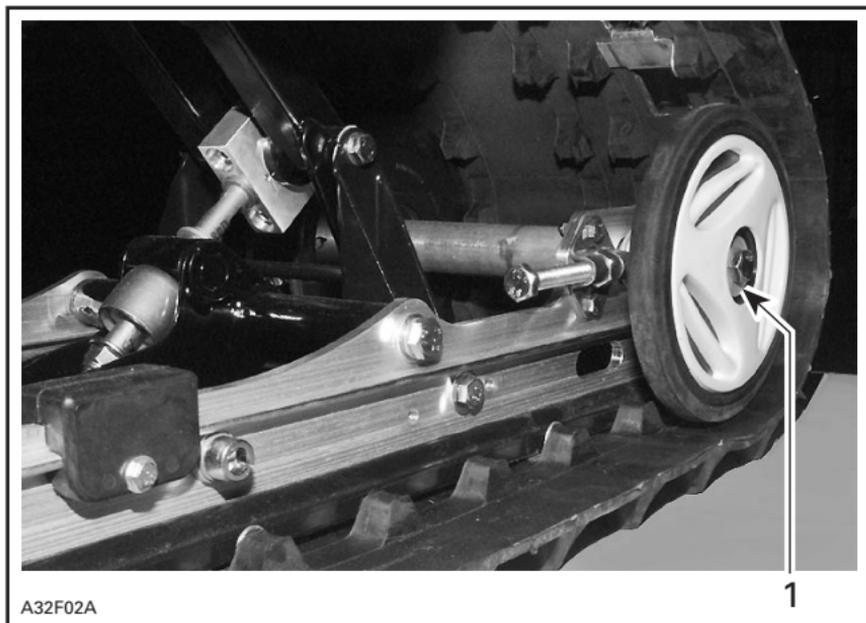
TYPIQUE

1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les vis de roue à 48 N•m (35 lbf•pi).

⚠ AVERTISSEMENT

Serrer convenablement les vis de roue.



TYPIQUE

1. Resserrer à $48 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($35 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de revérifier l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, contacter un concessionnaire autorisé pour les faire remplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

Les tuyaux d'échappement arrière du silencieux doivent être centrés par rapport aux orifices de sortie de la coque. Il ne doit pas y avoir de rouille ni fuite au niveau du système d'échappement.

Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction à la réglementation locale en vigueur.

ATTENTION: Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celle-ci dans une neige poudreuse épaisse. Le moteur aurait tendance à caler puisqu'il ne recevrait pas suffisamment d'air.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et vérifier si les filtres du silencieux d'admission d'air sont enneigés. Enlever les filtres et les secouer au besoin.



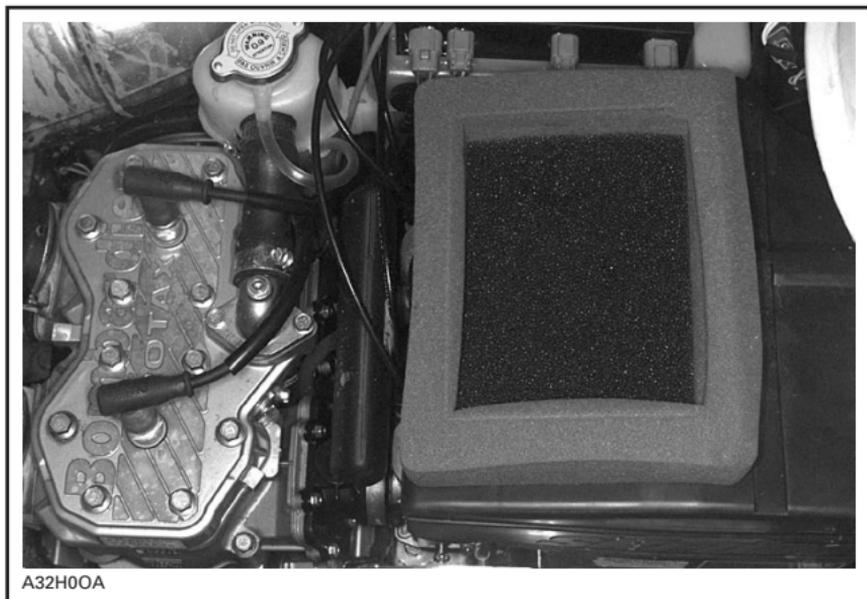
EMPLACEMENT DU FILTRE PRIMAIRE



DÉPOSE DE LA GRILLE DU FILTRE PRIMAIRE DE DROITE



DÉPOSE DU FILTRE PRIMAIRE DE SA GRILLE



FILTRE SECONDAIRE INSTALLÉ SUR LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

ATTENTION: Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

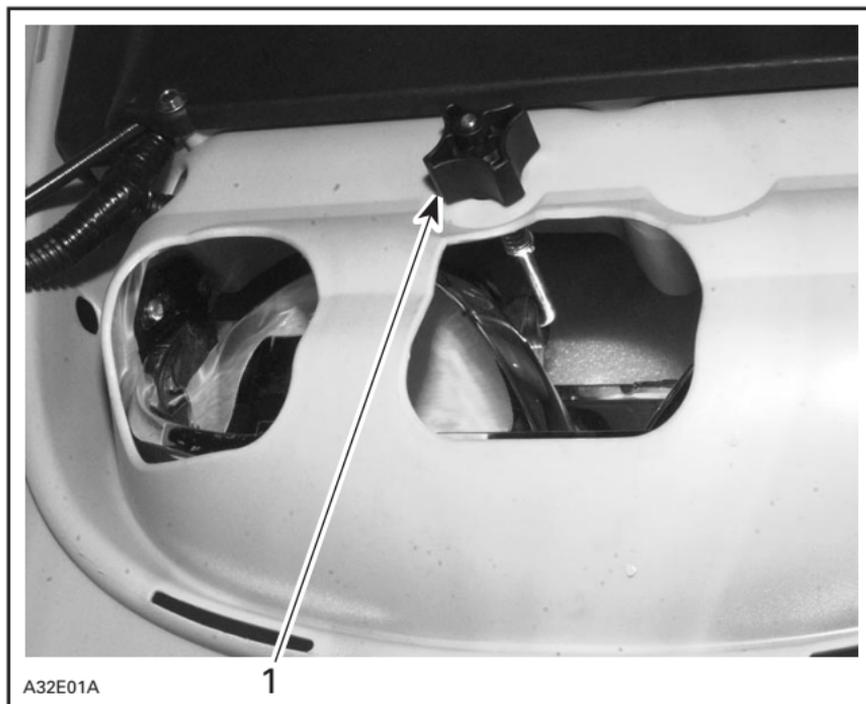
Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé. Les modèles Summit ont été calibrés à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. Il est possible de régler ces motoneiges en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.

ATTENTION: Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi) (sauf dans le cas des modèles Summit).

Visée du faisceau du phare

Tourner la molette pour ajuster la hauteur du faisceau.



1. Molette

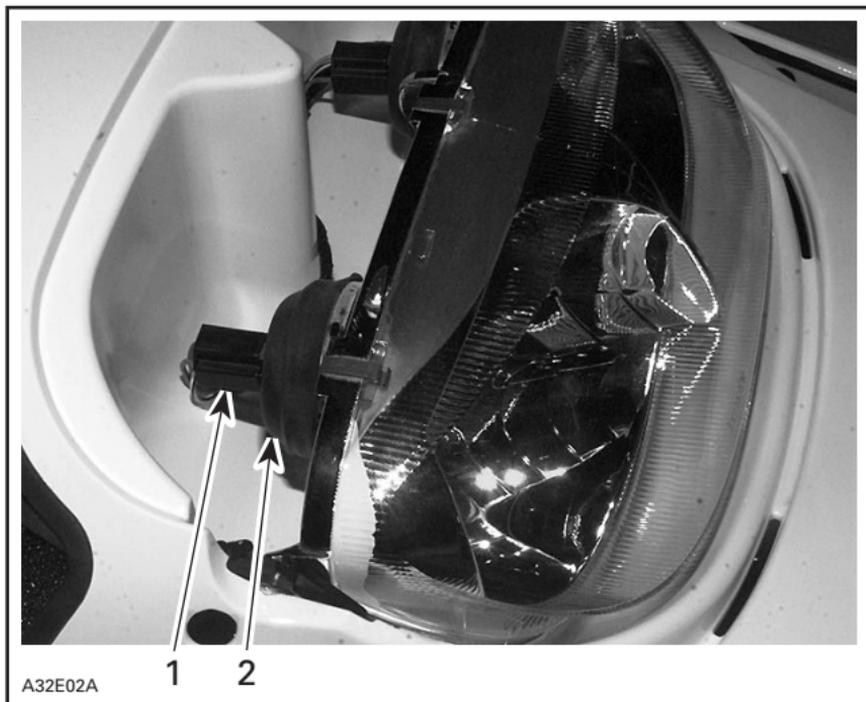
Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

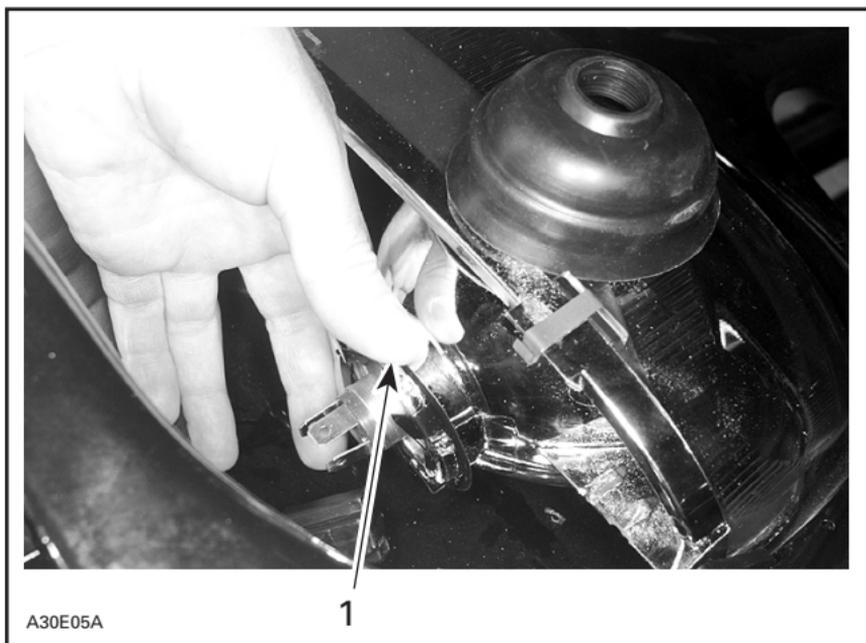
ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Si une ampoule de phare est grillée, enlever le pare-brise et débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.



1. *Connecteur de l'ampoule*
2. *Soufflet de caoutchouc*

Ouvrir l'anneau de retenue de l'ampoule, enlever l'ampoule et la remplacer. Remettre correctement les pièces en place.

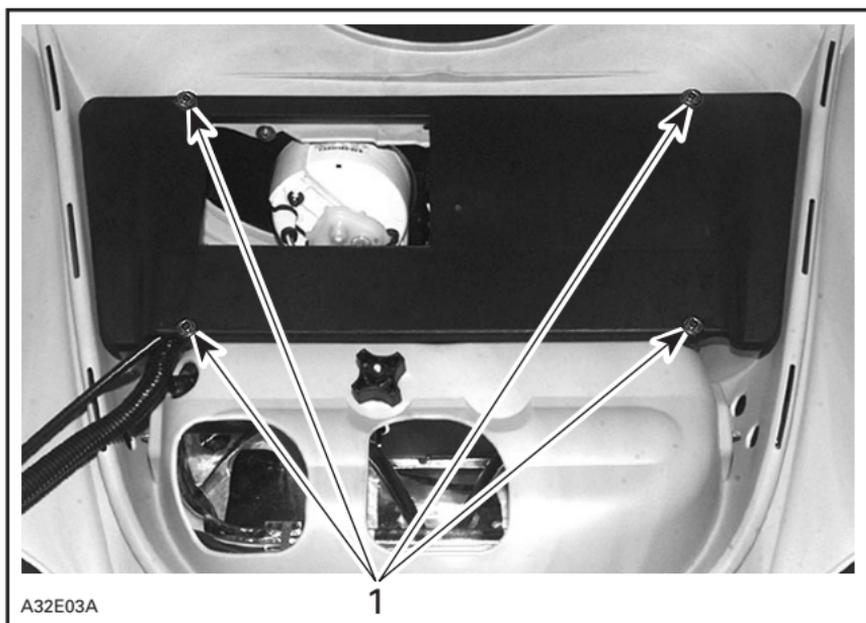


1. *Anneau de retenue*

Instrument(s)

Tous les modèles

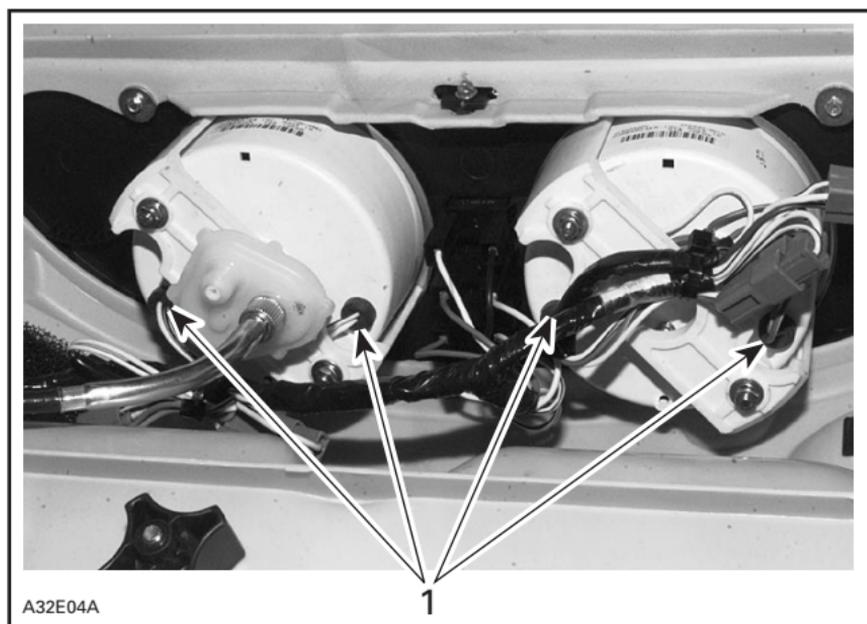
Enlever le conduit d'air d'en-dessous du capot.



TYPIQUE

1. Enlever ces vis

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Retirer l'ampoule de la douille.



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

1. Douilles d'instruments

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

Composants chromés des modèles édition millénium

Après chaque randonnée, nettoyer et sécher tous les composants chromés pour éviter qu'ils ne rouillent. Être particulièrement vigilant au niveau des points de soudure. Utiliser des produits de nettoyage et de polissage pour pièces d'automobiles chromées.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section ENTRETIEN.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas.</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant. Revoir la section démarrage, afin de bien comprendre le fonctionnement de l'étrangleur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas utiliser l'étrangleur. Enlever la bougie humide et faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. S'il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur, consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Enlever la ou les bougies pour les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
5. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
6. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
7. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
8. Le moteur surchauffe.	Vérifier le niveau de liquide de refroidissement; vérifier le bouchon à pression; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement.

CONSTATATION: Retour de flamme au carburateur.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 8 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
5. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Ratés d'allumage au niveau du moteur.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
4. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé.
5. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant et le remplir de nouveau carburant.

CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 6 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
4. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section intitulée «Entretien» ou un concessionnaire afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
5. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé.
6. Moteur.	Voir les causes n°s 3 à 8 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉ		MX Z 500 MX Z 600 Formula Z 600 Formula Deluxe 600	Summit 600 Grand Touring 600
Moteur			
– Régime de puissance maximale	(tr/mn)	8000	8000
Courroie d'entraînement			
– Numéro		414 860 700	414 860 700
– Largeur de la nouvelle courroie	mm (po)	34.9 (1.374)	34.9 (1.374)
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	32.5 (1.280)	32.5 (1.280)
Bougie			
– Type		NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement	mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille			
– Tension	mm (po)	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①
– Alignement		②	②
LIQUIDES			
Carburant			
– Type		Ordinaire sans plomb ③	Ordinaire sans plomb ③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	40.0 (10.6)	40.0 (10.6)
Huile (moteur)			
– Type		④	④
– Contenance du réservoir	L (oz É.-U.)	3.8 (129)	3.8 (129)
Huile pour carters de chaîne/ à transmission			
– Type		⑤	⑤
– Contenance	mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement			
– Type		⑥	⑥
– Contenance	L (oz É.-U.)	3.8 (128)	4.0 (135)
Liquide de frein			
– Type		DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la légende plus bas.

Bombardier se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles, prix ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

GÉNÉRALITÉ	MX Z 700 MX Z 700 Édition millénium Formula Z 700 Formula Deluxe 700	Summit 700 Summit 700 H.M. Summit 700 Édition millénium
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	8000	8000
Courroie d'entraînement		
– Numéro	417 300 067	417 300 128
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	35.0 (1.378)	35.1 (1.382)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	33.0 (1.299)	32.1 (1.264)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	Ordinaire sans plomb ③	Ordinaire sans plomb ③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	40.0 (10.6)	40.0 (10.6)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	3.8 (129)	3.8 (129)
Huile pour carters de chaîne/ à transmission		
– Type	⑤	⑤
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑥	⑥
– Contenance L (oz É.-U.)	3.8 (128)	4.0 (135)
Liquide de frein		
– Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la légende plus bas.

Bombardier se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles, prix ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ③ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins $87 (R + M)/2$.
- ④ Huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 L).
- ⑤ Huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).
- ⑥ Antigél à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 parties d'antigel pour 2 parties d'eau).

S.O.: Sans objet

AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATIONS		N/P
2000	<i>Manuel de réparation</i> (français) ① Volume 1 Volume 2 Volume 3	484 200 010 484 200 012 484 200 014
1996 - 2000	<i>High Altitude Technical Data</i> (feuilles détachées) (anglais seulement)	484 200 019
	Cartable	484 054 500
1996 - 2000	<i>Manuel de caractéristiques</i>	484 200 018
2000	<i>Racing Handbook</i> (anglais seulement)	484 200 020

Les commander chez un concessionnaire SKI-DOO.

① Demander à votre concessionnaire le volume du modèle de votre motoneige.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

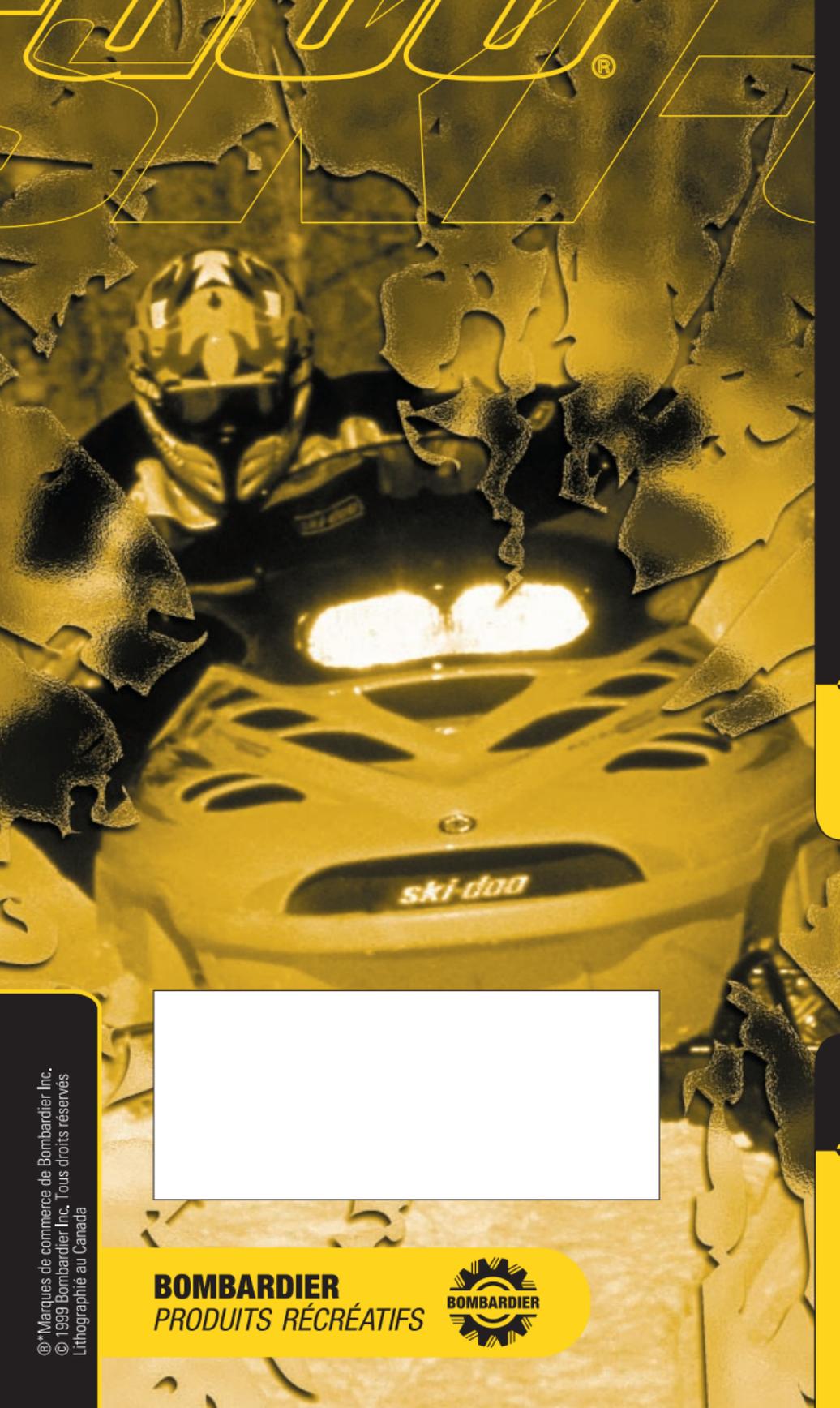
La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
Produits récréatifs
Garantie Ski-Doo
Valcourt (Québec)
Canada JOE 2L0

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
Produits récréatifs
Garantie Ski-Doo
Valcourt (Québec)
Canada J0E 2L0



©* Marques de commerce de Bombardier Inc.
© 1999 Bombardier Inc. Tous droits réservés
Lithographié au Canada



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

